

L'AVOCETTE

2004 – 28 (1-2) pages 1 à 28

ISSN 0181-0782

- Statut de la Grande Aigrette *Egretta garzetta* en Picardie.

- Aperçu sur les populations de Rainette verte *Hyla arborea* des mares de l'Oise et de l'Aisne. Distribution, habitats, impact potentiel des réseaux routiers.

- Un cas de nidification du Faucon hobereau *Falco subbuteo* sur un pylône d'une ligne à haute tension dans le département de l'Oise.

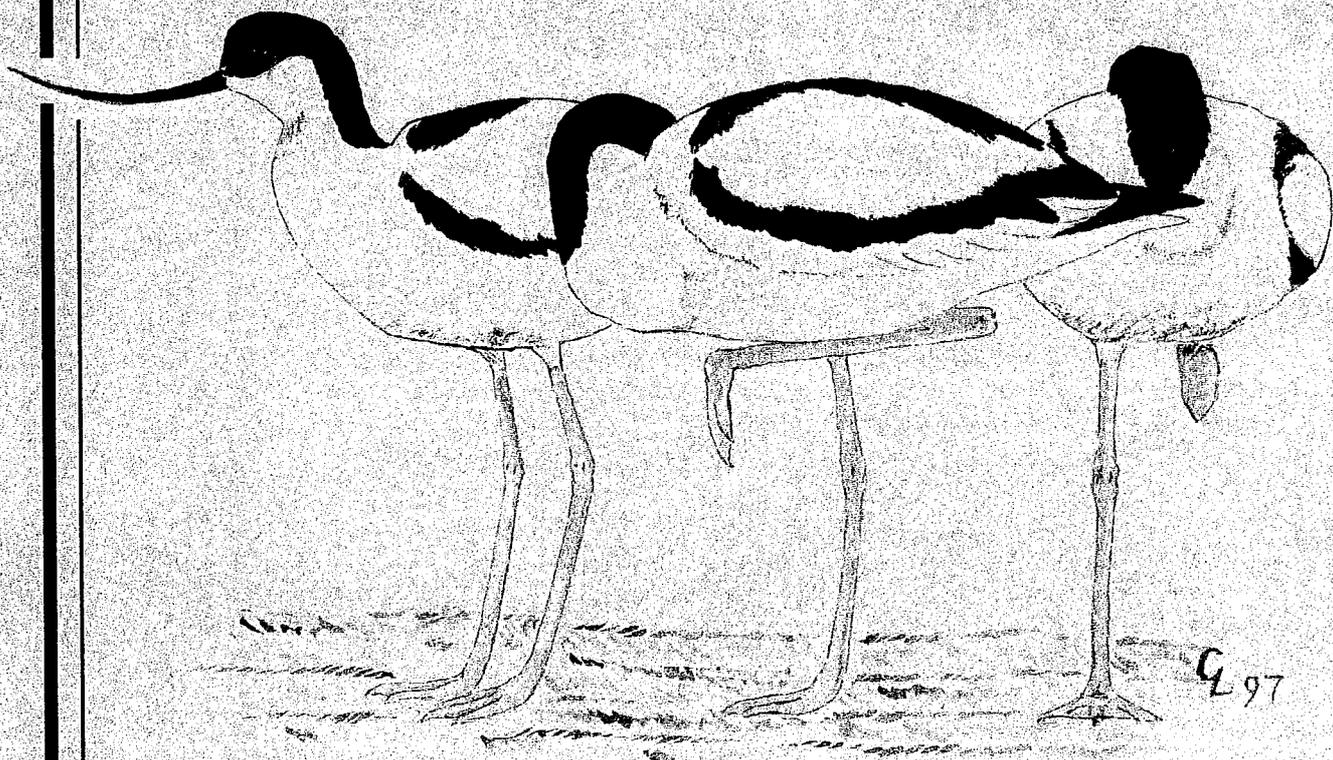
- Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004.

- Le Muscardin *Muscardinus avellanarius* (L. 1758) en Picardie : Observations récentes, habitats, liens avec des corridors écologiques.

- Enquête sur les Bécassines des marais *Gallinago gallinago* nicheuses en Picardie.

- Le STOC-EPS en Picardie- Année 2004 - Quatrième année.

- Recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2004-2005). – Résultats en Picardie.



Picardie Nature

L'AVOCETTE – 2004-28 (1-2)

SOMMAIRE

Pages 2 à 4

Statut de la Grande Aigrette *Egretta garzetta* en Picardie.

Par Didier BAVEREL

Pages 5 à 11

Aperçu sur les populations de Rainette verte *Hyla arborea* des mares de l'Oise et de l'Aisne.

Distribution, habitats, impact potentiel des réseaux routiers.

Par Rémi FRANÇOIS

Pages 12 à 14

Un cas de nidification du Faucon hobereau *Falco subbuteo* sur un pylône d'une ligne à haute tension dans le département de l'Oise.

Par Pierre ROYER

Pages 14

Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004.

Par Xavier COMMECY

Pages 15 à 21

Le Muscardin *Muscardinus avellanarius* (L. 1758) en Picardie :

Observations récentes, habitats, liens avec des corridors écologiques.

Par Rémi FRANÇOIS, Cédric LOUVET et Franck SPINELLI-DHUICQ

Pages 22

Enquête sur les Bécassines des marais *Gallinago gallinago* nicheuses en Picardie.

Par Patrick DECORY

Pages 23 à 25

Le STOC-EPS en Picardie- Année 2004 - Quatrième année.

Par Xavier COMMECY

Pages 26 à 28

Recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2004-2005). – Résultats en Picardie.

Par Xavier COMMECY

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature – 14 place Vogel – B.P. 835 AMIENS

Directeur de publication : Christophe HOSTEN

Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de lecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Thierry RIGAUD.

Conception et mise en page : Xavier COMMECY et Sébastien LEGRIS.

Dessin de couverture : Cédric LOUVET

Tirage : 180 exemplaires – **Prix d'un numéro :** 8 €

Date de parution : Mars 2005

I.P.N.S.

Statut de la Grande Aigrette *Egretta garzetta* en Picardie.

Par **DIDIER BAVEREL**

Fort des observations de plus en plus nombreuses des hivers 2001/2002, 2002/2003 et 2003/2004, il semblait intéressant de réaliser un nouveau bilan sur la présence de la Grande Aigrette en Picardie, la dernière estimation de son statut datant de 1996 (COMMECY, BAWEDIN. et CARRUETTE 1996).

Etat des lieux

La Grande Aigrette est, en Europe, l'un des ardéidés les plus rares. Elle niche en France seulement depuis 1994, au lac de Grand lieu (Loire-Atlantique). Dans notre pays, elle est régulière en hivernage depuis la fin des années 80 mais en progression constante. De quelques oiseaux, son effectif atteint 300 à 370 individus sur l'ensemble du pays durant l'hiver 1995/1996 (ROCAMORA, YEATMAN, BERTHELOT, 2000) et autour d'un millier à la fin des années 90 (Inventaire des Oiseaux de France : DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO et YESOU, 2000).

En Picardie, son observation hivernale est régulière et en forte augmentation, surtout depuis le printemps 2002.

Il faut distinguer deux zones importantes, la façade maritime picarde où elle est observée régulièrement depuis plusieurs années et l'intérieur des terres où elle fréquente désormais des secteurs qui ne l'avait jamais accueillie auparavant.

Dans un premier temps, nous ferons le point dans chacun des trois départements picards et dans un second temps nous analyserons cette évolution significative.

Département de l'Aisne :

Jusque là rarement observée dans le département de l'Aisne, la Grande Aigrette est vue régulièrement depuis le printemps 2002.

La situation du plan d'eau de l'Ailette est à cet égard révélatrice. Sa première apparition supposée date du 16 février 1994. Une autre observation est effectuée les 13 et 15 janvier 1996 (PICARDIE NATURE 1998).

Ma première observation sur le site, suivi régulièrement depuis février 1999, date du 07 février 2000 avec un oiseau vu jusqu'au 15 février. D'autres observations en octobre 2000 et en décembre 2001 démontrent que sa présence reste encore discrète. A partir du printemps 2002, les observations deviennent plus fréquentes : 4 Grandes Aigrettes le 5 février 2002, avec un maximum de 6 le 5 mars, le dernier oiseau étant vu le 10 mars. Cependant ces oiseaux restent de passage.

L'hivernage devient réel au cours de l'hiver 2002/2003.

Les premiers oiseaux sont vus autour du 20 novembre 2002 et le dernier le 12 avril 2003. Pendant cette période, les Grandes Aigrettes sont vues régulièrement, même en période de gel où elles se nourrissent dans les cours d'eau qui alimentent le plan d'eau. Un maximum de 12 oiseaux est observé entre le 10 et le 18 décembre, puis 9 du 18 au 21 février 2003. Lors de chaque comptage sur le site durant cette période, au moins un oiseau est observé. On peut donc parler d'un hivernage régulier sur cette partie du département de l'Aisne.

Lors de l'hiver 2003/2004, le premier oiseau est observé le 10 novembre, 2 sont vus régulièrement jusqu'à fin décembre 2003, 3 au cours du mois de janvier et 4 en février 2004 (obs. pers.).

Ailleurs dans le département, la Grande Aigrette semble hiverner dans les étangs de la forêt d'Hirson et autour des prairies de la Thiérache depuis quelques années. Un maximum de 20 oiseaux est observé le 9 décembre 2003 (L LARZILLIERE comm pers.).

Elle est vue depuis peu régulièrement aussi en diverses zones humides du département : en moyenne vallée de l'Oise : 5 le 14 mars 2003 à Danizy et 9 le 23 février 2004 à La Fère (B SEIGNEZ comm pers.), également en vallée de l'Aisne : 4 le 10 janvier 2003 à Pernant (R KASPRZYK comm pers.), 3 le 08 décembre 2003 et une tardive le 16 avril 2004 à Soupir (comm pers.). Elle est vue également en vallée de la Vesle toute proche. Sur ces trois vallées, son hivernage semble là aussi se dessiner.

Un individu avait été noté mi-février 2001 sur un petit étang à Lizy dans le Laonnois (R.FRANÇOIS, comm. pers.).

Elle est observée en migration dans les marais de la Souche, en moyenne vallée de l'Oise entre Chauny et La Fère et plus rarement en vallée de la Marne.

Département de l'Oise

Les observations des années 1997 à 2001 sont rares dans l'Oise et ne concernent principalement que des individus en migration « estivale » : 2 les 30 juillet et 1^{er} août 1997 à Verberie (W. MATHOT comm pers.), 1 le 07 juin et le 15 août 1998 au marais de Sacy-le-Grand (R. BARADEZ et P. MALIGNAT comm pers.). En 2001, encore une observation à Sacy le 05 juin (A. LEKERVERN comm pers.).

Au cours de l'hiver 2001/2002, la Grande Aigrette fait ses premières apparitions hivernales dans le département : 1 le 30 décembre 2001 aux gravières de Moru-Pontpoint (P. SENGEZ *vide* D. VASSET), à Sacy-le-Grand du 16 au 20 janvier 2002 (P. et W. MATHOT comm pers.) et sur la gravière de Varesnes le 03 février 2002 (W. Mathot comm pers.) ainsi que le 23 mars 2002 (A. ROUGE comm. pers.).

Comme dans le département de l'Aisne, l'hivernage devient réel au cours de l'hiver 2002/2003.

Elle est vue à Moru-Pontpoint du 16 novembre au 21 décembre 2002 (P. SENGEZ, F. BOUCHINET, W. MATHOT, J.-P. FAGARD comm pers.) et à Bailleul-sur-Thérain du 18 novembre au 17 décembre 2002, encore 2 individus le 06 janvier 2003 et un les 28 janvier et 25 février 2003 (F. BOUCHINET comm pers.). Ce sont d'ailleurs les premières données en vallée du Thérain.

La Grande Aigrette stationne au cours des hivers 2001/2002 et 2002/2003 en vallée de l'Oise : Moru-Pontpoint, Verneuil-en-Halatte, Le-Plessis-Brion, Varesnes, en vallée du Thérain : à St-Vaast-les-Mello et Saint-Félix, Bailleul-en-Thérain, comme nous l'avions déjà vu, mais elle est observée également à Sacy-le-Grand, Troissereux, Coye-la-Forêt, à Trosly-Breuil en vallée de l'Aisne et en migration sur le site du Brassoir à Morierval.

Encore une observation estivale d'un oiseau aux bassins de Vauciennes le 30 août 2003 (P. Sengez comm pers.).

Département de la Somme

La façade maritime picarde accueillait lors du dernier bilan datant de 1996 l'essentiel de la population picarde, les principales observations étant réalisées au Parc Ornithologique du Marquenterre (P.O.M).

Ces dernières années, les observations sont toujours régulières au P.O.M et plus généralement autour de la Baie de Somme et de la Baie d'Authie.

Dans ce département aussi, la présence de la Grande Aigrette semble se généraliser à l'intérieur des terres, mais peut être par manque d'observateurs ou de remontées d'informations, les données restent tout de même moins fréquentes que dans les deux autres départements.

Un oiseau est vu le 12 octobre 2000 à Halloy-les-Pernois au nord d'Amiens en pâture avec 9 hérons cendrés (J.-C. ROBERT comm. pers.). Un autre est observé le 11 janvier 2003 à Péronne (X. COMMECY comm. pers.)

La vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville a accueilli au moins un oiseau en juillet 2003 (S. MAILLER comm. pers.). Un individu est vu en vol le 31 décembre 2003 à Blangy-Tronville, non loin d'Amiens (X. COMMECY comm. pers.).

A Famechon (vallée des Evoissons), plusieurs oiseaux sont observés en février 2004 (R. FRANÇOIS comm. pers.). L'hivernage semble se confirmer dans ce secteur, avec de 1 à 2 Grandes Aigrettes observées sur les étangs communaux et parfois aux abords de la rivière d'octobre 2003 à fin mars 2004 (J-C ROBERT comm. pers.). Ici aussi, il s'agit des premières observations de l'espèce dans ce secteur.

Cependant, les principales observations en terme quantitatif concernent toujours la façade maritime : les effectifs atteignent 15 à 18 individus au printemps et à l'automne 1999, et jusqu'à 20 au printemps 2000, et encore 18 en décembre 2000 et 2001. Les Grandes Aigrettes hivernent donc relativement nombreuses en Baie de Somme et ses environs et sont régulières au cours des années suivantes : 14 le 9 février et 3 le 28 octobre 2002 au P.O.M puis 18 le 8 décembre, 12 le 16 février 2003, 3 le 13 avril 2003 à Boismont sur des prairies, 2 le 16 août 2003 au Hable d'Ault, 1 le 2 octobre 2003 au Crotoy, 13 le 12 au POM, 32 le 1 novembre, 17 les 13, le 23 et 26 décembre 2003 au P.O.M encore 9 le 22 février 2004 au POM, 11 le 14 et déjà 10 le 31 août 2004 au POM... (P. CARRUETTE H. ISENBRANDT et T. RIGAUX comm. pers.).

Il faut noter l'effectif record du samedi 27 octobre 2003 : 28 Grandes Aigrettes sur une gravière de Rue (T. RIGAUX comm. pers.), alors que 5 étaient observées aux mêmes heures au P.O.M (P. DECORY comm. pers.). L'essentiel de ces oiseaux sont des migrateurs puisque quelques jours plus tard, seule une petite dizaine d'hivernants sont présents. Jusqu'à maintenant, tous les oiseaux bagués couleur qui ont été contactés viennent du lac de Grand-Lieu (44) *vide* P. CARRUETTE; il s'agit en majorité d'immatures mais des adultes sont fidèles chaque année au parc.

D'autre part, plusieurs oiseaux forment depuis de nombreuses années en période hivernale, un dortoir à l'intérieur du P.O.M. en compagnie de Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* et d'Aigrettes garzettes *Egretta garzetta*.

D'autres observations sont réalisées en basse vallée de l'Authie. Elles restent discrètes (surtout des oiseaux à l'unité) de 1999 à 2002. Cependant en janvier 2003, 4 individus sont observés.

Dans l'estuaire de l'Authie, les observations sont marginales, excepté 7 oiseaux observés le 18 août 2000 sortant de l'estuaire et partant vers le sud au crépuscule (M. Guerville comm. pers.).

L'espèce est donc maintenant présente toute l'année : au moins 1 oiseau est vu tout l'été 1999 en Baie de Somme 9 en août 2000 au P.O.M et 2 en août 2001, 1 en basse vallée de la Somme le 29 juin 2003, 1 le 21 juillet 2004... (F. BOUCHINET, M. GUERVILLE, P. CARRUETTE et T. RIGAUX comm. pers.).

Discussion

Dans le précédent bilan de 1996, les auteurs notaient une progression constante de l'espèce avec notamment les premières observations dans le département de l'Aisne en 1994 et une intensification des observations aux abords de la côte picarde. Comme observé un peu plus haut, on peut confirmer la progression de l'espèce en Baie de Somme depuis l'hiver 1999/2000.

A l'intérieur des terres les observations particulièrement hivernales de l'espèce sont impressionnantes depuis 2 ou 3 hivers.

Cette augmentation de l'hivernage de la Grande Aigrette en Picardie s'inscrit dans un accroissement plus large qui concerne toute la moitié nord de la France.

En effet en Champagne-Ardenne, l'espèce est en progression constante depuis le début des années 90. où l'hivernage d'une centaine d'individus y est noté depuis 3 ans. Un effectif record de 211 oiseaux est observé le 2 octobre 2003 lors du passage postnuptial sur le lac du Der-Chantecoq (A. MIONNET LPO Champagne-Ardenne com. pers.). Tout comme en Picardie, l'hivernage de la Grande Aigrette est confirmé tout au long de l'hiver sur les lacs du Der, de la Forêt d'Orient et en Argonne et plus généralement en Champagne humide. Quelques estivants sont notés régulièrement et la nidification est même suspectée.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, en continue augmentation par rapport aux années précédentes, des observations ont jalonné l'hiver 2003/2004 notamment dans l'Avesnois, le long de l'Escaut, dans les marais de Tardingham, Balançon et Harchies et sur toute la façade maritime principalement en Baie de Canche avec quelques dizaines d'individus fin 2003 ainsi que sur St Josse sur Mer et Harelol.

En Picardie, les sites d'accueils favorables sont constitués aussi bien de grands plans d'eau, de marais ou étangs, de gravières, de bassins de lagunage que de pâtures ou bords de fleuves ou rivières.

En dehors de la Picardie maritime, les sites qui l'accueillent ne semblent pas susceptibles de favoriser sa possible nidification.

Une reproduction de l'espèce dans la région ne semble réalisable qu'au P.O.M. aux abords de la colonie composée d'Aigrettes garzette, de Hérons cendrés et de

Hérons garde-bœuf. Ou plus généralement dans la plaine maritime picarde C'est sur ces sites d'ailleurs que la plupart des observations estivales sont réalisées.

La question reste donc toujours posée : à quand une première reproduction en Picardie ?

Remerciements à tous les observateurs qui m'ont bien volontiers envoyé ou autorisé à utiliser leurs données et en particulier à P. CARRUETTE qui nous a fourni des informations inédites sur les stationnements au POM. Sans l'aide précieuse de tout ce réseau d'observateurs, l'article n'aurait pas eu autant de précision.

Dans un soucis de synthèse, je n'ai pas cité toutes les données qui m'ont été proposées, que tous ceux qui ne sont pas mentionnés dans l'article en soient remerciés également.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X., BAWEDIN V., CARRUETTE P. (1996). Statut de la Grande Aigrette *Egretta garzetta* en Picardie. *L'Avocette* 20 (1.2) : 30-31.
- DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine. Nathan. 404 p.
- LE MARECHAL P. et MARION L. (1999). Grande Aigrette *Egretta alba* in ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. S.E.O.F. et L.P.O., 598p.
- PICARDIE NATURE (1998) : Synthèse des observations ornithologiques de 1996 en Picardie. *L'AVOCETTE* 22 (3-4) p. 27-122.

Didier BAVEREL,
8 rue du village
02860 Lierval
baverel.didier@wanadoo.fr

Aperçu sur les populations de Rainette verte *Hyla arborea* des mares de l'Oise et de l'Aisne.

Distribution, habitats, impact potentiel des réseaux routiers.

Par Rémi FRANÇOIS

Introduction :

La Rainette verte est considérée comme rare et en déclin en Europe. Elle est rare en Picardie (BARDET *et al.*, 1998), menacée en France (CHEYLAN, 1991), avec le statut « Vulnérable » : d'après MAURIN coord., 1994), en déclin en Europe de l'ouest, notamment en Flandres où elle est menacée d'extinction (DUGUET & MELKI, dir., 2003). Elle est absente des Iles britanniques (BEEBEE, 1985 ; GASC, 1997). Inscrite en annexe IV de la directive européenne « Habitats » (« espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte »), elle est considérée par l'UICN comme « quasi menacée » dans le monde. Elle présente donc un important enjeu de conservation dans le nord-ouest de l'Europe.

En Picardie, la connaissance de la distribution de l'espèce s'est sensiblement améliorée grâce aux inventaires menés récemment pour l'Atlas des batraciens et reptiles de France, coordonné par Picardie Nature au niveau régional.

Pour autant, de nombreuses lacunes subsistent. Les exigences écologiques de la Rainette dans notre région restent encore assez imprécises, et plus encore ses capacités de déplacement/colonisation et ses fonctionnements populationnels. De façon générale d'ailleurs, les publications picardes concernant les batraciens sont beaucoup trop rares pour permettre une connaissance régionale suffisante de ce groupe.

La présente publication vise, modestement faute de recherches très précises, à améliorer quelque peu la connaissance de la Rainette dans l'Oise et l'Aisne, en précisant sa répartition, ses exigences écologiques, sa capacité de colonisation de milieux neufs et les entraves que constituent les grands axes routiers.

L'analyse est basée essentiellement sur des observations de 2001, complétées par des mentions antérieures (1987-2000) ou ultérieures (2002-2004).

Observations :

OISE

Pays de Bray :

- Début mai 2001, à l'occasion d'une prospection nocturne à Saint-Martin-le-Noëud début mai 2001, d'importantes colonies ont été entendues dans la vallée de l'Avelon vers Aux-Marais (en compagnie d' O. BARDET, R. HUET et F. DEHONDT). Les milieux potentiellement fréquentés par l'espèce sont des mares de prairies humides, des étangs tourbeux, des bords de ruisseaux et des fossés, en bordure de l'Avelon.

- Entre avril et mai 2001, plusieurs prospections nocturnes (avec Franck SPINELLI-DHUICQ dans le cadre professionnel du bureau d'études Ecothème) entre Allonne et Rainvillers (60, Beauvaisis), ont permis de découvrir 2 petites colonies de quelques chanteurs sur la commune de Saint-Martin-le-Noëud. Elles étaient situées dans ou à proximité de petites mares prairiales typiques du bocage brayon (quelques dizaines de m², peu profondes, au cœur des pâtures), au sud du village.

Il nous apparaît essentiel de préciser que ces populations de batraciens des mares bocagères au Sud de Saint-Martin-le-Noëud, Rainvillers et de Saint-Léger-en-Bray vont être partiellement détruites, ou tout au moins fragmentées, par la construction de la déviation sud de Beauvais (RN31). En effet, l'étude d'impact est plus que lacunaire (et même quasi nulle sur certains chapitres) sur le plan écologique. Elle n'analyse pas les réels enjeux batrachologiques, en particulier liées à ces populations de Rainette (mais aussi à celles du Triton crêté *Triturus cristatus* abondant sur le tracé, de l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*...). Et cette pseudo-étude d'impact mentionne le Triton marbré *Triturus marmoratus* dans ce secteur sans plus de précision alors qu'il n'a jamais été cité en Picardie... Cette route à grande circulation va couper les réseaux de mares prairiales et de zones humides sans qu'aucun ouvrage de type « crapauduc » ne soit prévu. Il n'est pas prévu que les mares détruites abritant les quatre espèces de Tritons, la Rainette etc. soient remplacées...

- Le 11 mai 2001 au soir, Franck SPINELLI-DHUICQ et nous-même avons écouté les chants d'anoures en un point de la Forêt de Compiègne : 4-5 chanteurs ont été entendus vers « Le Parquet de bois », dans des mares où nous ne connaissions pas la Rainette auparavant.

Ces mares oligotrophes sur sables ont été réaménagées en 1994 (par l'ONF, grâce à Daniel MURE que nous félicitons) de façon écologique afin de favoriser la biodiversité. L'espèce est relativement rare et dispersée en Forêt de Compiègne et aux environs. Des populations sont notamment connues au sud du massif (« Grands Monts ») ou à Verberie et Lacroix Saint-Ouen vers Le Vivier-Corax (C. LOUVET, comm. pers.). Nous supposons donc que les déplacements intraforestiers de l'espèce pour coloniser ces mares ont probablement atteint quelques

kilomètres, sans pouvoir le vérifier. Ces mares du « Parquet de Bois » et celle du « Vivier-Corax » creusée par l'ONF en 1988-89 ont apparemment été colonisées en quelques années, mais nous ne savons pas à partir de quelles populations « sources ».

- Le 21 mai 2001, d'autres prospections auditives avec F. SPINELLI-DHUICQ par temps doux favorable ont permis de repérer l'espèce en plusieurs points dans le Centre et le Centre-Est de l'Oise :

Marais de Sacy : la Rainette est abondante partout autour de la route qui traverse le marais du Nord au Sud, avec de grosses populations au Nord du Marais près de Sacy-le-Grand, au sud vers Cinqueux et à l'ouest de Saint-Martin-Longueau. Plusieurs dizaines de chanteurs ont été contactés, sans qu'il soit possible de les dénombrer avec précision. Les milieux fréquentés sont des étangs et mares tourbeux reliés ou non par des fossés. Cette population de marais tourbeux est très importante (probablement des centaines de chanteurs sur l'ensemble du marais) alors que cette espèce est très rare ou absente dans les marais tourbeux similaires de la Vallée de la Somme en aval de Bray-sur-Somme (80) et de la Souche (02).

Marais de Houdancourt sud : quelques chanteurs, avec des Grenouilles vertes *Rana kr. esculenta*, dans d'anciennes cressonnières abandonnées (et colonisées par *Typha latifolia*) et des petits étangs privés. Marais situés à quelques kilomètres de ceux de Sacy : Colonisation à partir de la forte population du sud de Sacy ?

Vallée de l'Oise :

- A Rivecourt (60), sur des inondations au milieu des champs, à notre surprise, aucune Rainette n'a été entendue : ces flaques issues des inondations n'ont pas été colonisées par l'espèce, mais uniquement par des Grenouilles vertes et rieuses *R. ridibunda*.

- A Choisy-au-Bac (60), en revanche, quelques chanteurs occupaient des flaques de quelques dizaines de m² avec 10-50 cm d'eau sur des sables limoneux au milieu des champs, issues des inondations exceptionnelles de l'hiver 2000-2001. L'espèce n'avait à notre connaissance jamais été contactée auparavant entre Thourotte et Compiègne : elle a probablement colonisé rapidement ces nouveaux milieux. Toutefois, la présence du lieu-dit « Chantereine » qui a donné son nom à la célèbre usine de Saint-Gobain (glacière « de Chantereine ») laisse supposer que le marais initial (remblayé lors de la création de l'usine selon plusieurs riverains) était fréquenté par cette petite « reine » (qui vient de *rana* = grenouille) ; souvent le toponyme Chantereine en France est issu de la présence de cet amphibien sonore.

En 2002, 2003 et 2004, ces flaques de Choisy-au-Bac ont été asséchées et les terres labourées puis semées, comme avant les inondations de 2001 : les Rainettes ont déserté ce secteur. Elles se sont apparemment repliées sur les gravières réaménagées de façon écologique au Sud de Plessis-Brion, où nous entendons des dizaines de chanteurs nocturnes depuis 2001 (maximum d'une trentaine encore en 2004).

Il est très rare que la Rainette colonise des gravières en Picardie, le plus souvent inhospitalières pour elle. Ici, fait

exceptionnel, un bassin est partiellement peu profond avec des pentes très douces et une typhaie très favorables, issus des bons conseils de réaménagement prodigués au carrier par le CPIE des Pays de l'Oise.

La distance qu'elles ont ainsi parcourue entre les flaques de Choisy-au-Bac et cette gravière atteint environ 1,5 km. De nombreuses Grenouilles vertes et rieuses s'y sont aussi installées.

Basse Vallée de l'Aronde (60) : un chanteur était isolé près de Bienville, nouveau secteur pour l'espèce, peut-être lié aux populations de la vallée de l'Oise. Si tel était le cas, cet individu aurait parcouru au moins 3 km depuis Choisy-au-Bac par la vallée du Matz.

AISNE

- Le même 11 mai 2001 au soir, prospections auditives avec Franck SPINELLI-DHUICQ le long d'une transversale picarde joignant le Sud de l'Aisne au Sud de la Somme. Les résultats axoniens sont les suivants :

Haute vallée de l'Ourcq : de grosses populations (quelques dizaines d'individus formant de véritables cacophonies sonores) et/ou des chanteurs isolés ont été notés. Les milieux étaient des marais tourbeux boisés (surtout de Peupliers) ponctués de mares et de petits étangs de loisirs avec des fossés un peu partout entre Montgru-Saint-Hilaire et les communes de Chouy/Neuilly-Saint-Front. Ces populations sont mêlées à celles des Grenouilles vertes .

Vallée de la Savières, affluent de l'Ourcq (02) : des dizaines de chanteurs à l'aval du pont de la D973 (commune de Faverolles) dans des milieux non identifiés (probablement des mares et fossés de faibles dimensions).

Par ailleurs, nous avons cru un instant entendre le Crapaud calamite *Bufo calamita* au loin. Mais il ne s'agissait finalement que de plusieurs chanteurs de Courtillères *Gryllotalpa gryllotalpa* en Vallée de l'Ourcq et près de la Forêt de Retz dans des fonds humides (communes de Faverolles, Taillefontaine et Rethueil). En effet, les stridulations nocturnes de cet orthoptère rare car méconnu/peu recherché (et aussi présent dans les Marais de Sacy) en Picardie sont assez semblables, de loin et avec un peu de vent, aux phonations du Calamite.

Près de Montgru-Saint-Hilaire (02) : une petite colonie (5-6 chanteurs) dans une carrière de sable assez récente au milieu des champs. Une simple flaque d'eau de 20-30 cm de profondeur, probablement temporaire, semble être le milieu aquatique utilisé. Il est très probable que ces quelques chanteurs dans ce milieu isolé proviennent des grosses populations de la vallée de l'Ourcq, situées à au moins 1-2 kilomètres en contrebas. La Rainette est connue pour effectuer des périodes de colonisation de plusieurs kilomètres, sans rechigner à traverser des zones

de grande culture. Dans le cas présent, ces individus ont du traverser au moins 1-1,5 Km de grandes cultures et une ou deux petite(s) route(s).

Prospections dans l'Aisne le 29 mai 2001 par temps doux favorable :

Vallée de l'Oise :

- vers Brissay-Choigny : 2-3 chanteurs dans une mare prairiale au milieu de prairies de fauche alluviales.
- 4-5 chanteurs dans un fossé en eau peu profond (habituellement < 50 cm en mai-juin) au pied du coteau d'Andelain. Nous connaissons l'espèce sur ce site depuis 1993 où elle est contactée chaque année.

La Moyenne Vallée de l'Oise à l'amont de Thourotte représente un des bastions régionaux de l'espèce. La centaine de mares répertoriée et les quelques anciens bras-morts et abords de ruisseaux ou chenaux de décrue constituent des milieux privilégiés pour l'espèce. A l'occasion de prospections nocturnes vernalles orientées vers la recherche des Râles de genêts *Crex crex* nous avons eu l'occasion de repérer des dizaines de populations depuis 1993, entre Chiry-Ourscamps (60) et Travecy/Brissay-Choigny (02) dans la ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux). Les effectifs les plus importants sont notés en particulier vers Varesnes/Baboeuf, Quierzy-Manicamp, Condren-Beautor, Travecy/Brissay-Choigny. Il est probable que toute la vallée de l'Oise soit utilisée par l'espèce, mais nous ne l'avons pas recherché plus à l'amont que Brissy-Hamégicourt où elle est aussi présente (obs. pers.).

Ces populations sont essentiellement liées aux mares, secondairement aux bras-morts, fossés et bords de ruisseaux. Nous ne l'y avons jamais entendue au bord des gravières.

La carte générale en fin d'article localise ces populations observées, complétées par les autres populations mentionnées dans le dernier pré-atlas des amphibiens et reptiles de Picardie (BARDET, GAVORY, SPINELLI & NOEL, 2000).

Commentaires

La Rainette verte est capable de coloniser de nombreux types de milieux, depuis des marais boisés où subsistent des mares et des petits étangs peu profonds jusqu'à des carrières de sable dans le Sud axonien. Toutefois, ce sont bien les mares, bras-morts et fossés situés dans les prairies humides ou les marais (Sacy) qui abritent les plus fortes populations. Exceptionnels sont les cas où l'espèce est notée en bordure de gravières. Le seul cas concerne Le Plessis-Brion à l'amont de Compiègne : la petite gravière, réaménagée de façon adéquate pour la flore et la faune, crée un milieu de substitution aux mares temporaires issues des inondations de 2000-2001. En Picardie, la grande majorité des carrières sont quasiment nulles ou très médiocres sur le plan batrachologique, malgré des potentialités élevées si les réaménagements étaient pensés correctement.

Un caractère pionnier :

Le phénomène des inondations exceptionnelles a permis de confirmer le comportement pionnier très marqué de l'espèce. Elle a pu ainsi coloniser des flaques temporaires vers Choisy-au-Bac en quelques mois : entre la fin de l'hiver et mai 2001.

Elle est capable, d'après nos observations, d'effectuer des trajets de colonisation d'au moins 1,5/2 km. L'espèce est connue pour pouvoir effectuer des trajets de 3-4 km en période de reproduction. De surcroît, des distances de colonisation de milieux neufs atteignant 13 km ont été mesurées (FOG, 1993), ce qui est assez considérable. La stratégie reproductive de la Rainette comporte donc cet élément essentiel de capacité de colonisation de nouveaux sites artificiels (carrière, mare récemment creusée ou réhabilitée...) ou naturels (bras-morts apparaissant suite au recoupage de méandres en Moyenne Vallée de l'Oise : LEMAIRE & FRANÇOIS, 1996 ; inondations temporaires comme à Choisy-au-Bac...). A chaque fois les habitats aquatiques sont de faible profondeur (quelques dizaines de centimètres) et en pente douce.

Les très importantes populations des marais tourbeux alcalins de Sacy apparaissent relativement atypiques : dans les autres grands marais tourbeux alcalins picards comme les marais de la Souche, l'espèce n'est pas abondante. A fortiori, dans les marais de la vallée de la Somme, *Hyla arborea* apparaît beaucoup plus rare (en dehors de la Plaine Maritime Picarde). Elle y présente aussi des phénomènes d'apparition soudaine sur des sites où des suivis réguliers avaient montré son absence pendant plusieurs années. Ainsi à Daours (80) où J.-F. DELASALLE (comm. pers.) l'avait recherchée en vain plusieurs années de suite, quelques chanteurs ont été découverts récemment par X. COMMECY (comm. pers.).

Les habitats les plus favorables

Nous n'avons pas fait d'études détaillées sur les caractéristiques des habitats : végétation, qualité des eaux, présence de prédateurs... Nous précisons simplement les traits essentiels des types de milieux utilisés.

Les milieux les plus favorables à l'espèce dans ces deux départements sont les mares prairiales ensoleillées, comme il en reste des centaines dans la Vallée de l'Oise entre Thourotte (60) et Hirson (02), et des centaines dans le bocage brayon isarien (= de l'Oise).

Cependant, dans le Pays de Bray, les difficultés économiques liées à l'élevage bovin tendent à dévaloriser les prairies bocagères au profit des cultures, depuis plusieurs décennies maintenant. Il en résulte une grande raréfaction des prairies elles-mêmes et a fortiori des mares associées. Souvent la mare est envasée, ou envahie par les

saules, et l'apport d'eau aux bovins est assuré par des pompes ou des tonnes à eau. Mais la fonction première de la mare, abreuver le bétail, régresse considérablement. Vers Saint-Germer de Fly et Cuigy-en-Bray, on peut encore trouver quelques dizaines de mares prairiales mais cette densité devient exceptionnelle.

Dans la Vallée de l'Oise, les bras-morts, mares et fossés régressent un peu moins vite, sauf dans quelques secteurs de populiculture et maïsiculture intensives ou d'extension des carrières. Si le millier d'hectares de gravières a créé de nouveaux milieux aquatiques, nous n'avons jamais entendu le moindre chanteur de Rainette sur un bassin de grande gravière. De toute la vallée de l'Oise à l'aval de Moÿ-de-l'Aisne, seule la petite gravière du Plessis-Brion (qui correspond en fait à une grande mare de quelques ares, avec une vaste typhaie en pente très douce favorable) accueille l'espèce. La présence d'importantes populations de poissons limite les capacités d'accueil des étangs de gravière, de même que les profondeurs de plusieurs mètres, l'absence de ceintures héliophytiques, les pentes toujours trop fortes et la régularité des berges. Il est avéré que les petits plans d'eau (quelques centaines de m²) peu profonds et en pente douce où l'eau se réchauffe le plus vite sont les habitats aquatiques les plus attractifs pour l'espèce en Europe (GROSSE & NOLLERT, 1993).

De façon générale, ce réseau de gravières en moyenne vallée de l'Oise a été plus néfaste aux Rainettes en détruisant des mares et dépressions humides préexistantes sans que les réaménagements ne compensent ces destructions.

En Forêt de Compiègne en revanche, le réseau de mares intra-forestières a été largement réhabilité depuis une dizaine d'années par des travaux de génie écologique effectués par l'ONF depuis 1994 (coupe des saules, reprofilage des berges en pente douce, surcreusement de zones atterries...). Ce bon travail a permis un développement des populations de Rainettes et des autres espèces d'amphibiens du massif.

Importance des réseaux denses de mares

Dans tous les cas, la Rainette privilégie les réseaux de mares prairiales ensoleillées où le semis de petits points d'eau de toute taille (mais < 1 ha, avec une surface minimale de 1 m² et une moyenne de 250 m²) est pour elle l'habitat de prédilection ; ces constatations ont été effectuées dans tous les pays d'Europe de l'ouest (GROSSE & NOLLERT, 1993).

Nous avons pu constater le même phénomène en Basse Vallée de la Seine dans le Marais-Vernier (basse vallée de la Seine et de la Risle en Eure et Seine-Maritime). En 2000 et 2001 nous avons constaté (avec F. SPINELLI-DHUICQ) que des dizaines de mares prairiales proches les unes des autres accueillent des populations très importantes de Rainette, tandis que les mares isolées étaient le plus souvent non colonisées, ou alors par de rares individus. Ce qui est à mettre en relation avec un fonctionnement métapopulationnel apparemment complexe, avec d'importantes disparités dans l'évolution des populations et dans les capacités de colonisation de milieux neufs (EDENHAMN, 1993).

Dans les secteurs de plus forte densité de mares, l'espèce y occupait même, dans quelques cas près de Saint-Samson de la Roche, des grosses mares (plus de 1000m²) en plein milieu de champs de blés arrosés de produits phytosanitaires, situés à quelques centaines de mètres de prairies ponctuées de mares.

Cet anoure peut utiliser des réseaux de milieux aquatiques hétérogènes combinant des mares prairiales, forestières, des dépressions humides, des fossés frangés d'héliophytes, des petites queues d'étangs, des marais tourbeux... pour peu que les milieux aquatiques soient riches en végétations hydrophytiques et/ou héliophytiques.

Toutefois, la dégradation des habitats par eutrophisation serait un des facteurs de déclin les plus importants en Europe, en plus de la destruction directe des milieux terrestres et aquatiques favorables (BORGULA, 1993).

Un hiatus de distribution entre Bray et Clermontois ?

Dans le sud picard, des prospections complémentaires seraient utiles pour savoir si ces populations forment un continuum entre le sud du Soissonnais/Valois (Vallées de l'Ourcq, de la Savières, du Ru du Vandy, Forêt de Compiègne), les Vallées de l'Oise et de l'Aronde, les Marais de Sacy/Houdancourt et jusqu'au Pays de Bray (cf. carte infra).

En effet pour l'heure, nous ne connaissons pas de populations entre les marais de Sacy/Houdancourt et le Pays de Bray. Le Pré-atlas des Amphibiens et Reptiles de Picardie (BARDET *et al.*, *op. cit.*) fait apparaître un hiatus au niveau de la carte au 1/50 000^e de Clermont. Les populations de l'est de l'Oise apparaissent donc pour le moment isolées et distinctes de celles de l'ouest.

L'espèce y est peut-être présente : de nouvelles prospections des vallées du Thérain et de la Brèche permettraient peut-être de localiser l'espèce dans des mares ou des petits étangs tourbeux isolés.

Un réseau de barrières routières : plus de 100 000 véhicules/jour.

Mais il est aussi très probable que les nombreuses coupures créées par les aménagements urbains et surtout routiers limitent, voire interdisent, les capacités de déplacement de l'espèce entre les réseaux de mares du Compiégnois, le Marais de Sacy et les réseaux du Pays de Bray.

En effet, même si nous n'avons encore jamais recensé la Rainette à l'état de « galette » sur les routes de l'Oise (FRANÇOIS, 1997) et plus généralement de Picardie (obs. pers.), elle est susceptible de faire partie de la liste des cadavres routiers, comme cela a été constaté en Allemagne (LANGTON, 1989).

Or dans le centre-sud de l'Oise, le réseau de barrières routières ou ferroviaires apparaît très dense (plus dense que le réseau de milieux aquatiques favorables !). En effet, l'aménagement complet de la RN16 en 2x2 voies en cours (30-40 000 véhicules / jour), la barrière de l'A1 (axe routier le plus fréquenté de France avec plus de 55 000 véhicules par jour au niveau de Verberie ! C.E.T.E. Nord-Picardie, 2003), de l'A16 (10-12 000 véhic. / jour), des N17 et N1 (respectivement 5-6 000 et 8-12 000 véhic. / jour), constituent autant de barrières nord-sud qui bloquent les déplacements des amphibiens entre l'est et l'ouest de l'Oise.

Il en va peut-être de même avec les voies ferrées au trafic dense qui pourraient potentiellement générer de la mortalité d'amphibiens (non par écrasement mais par le souffle violent du passage des trains), dont l'axe du TGV nord et la voie Paris-Amiens. Cela reste à étudier.

Ainsi, une Rainette de l'ouest de la forêt de Compiègne désirant aller par exemple de La Croix Saint-Ouen au Marais de Sacy (soit 12-13 Km, distance possible pour l'espèce comme nous l'avons signalé) devra traverser les obstacles majeurs suivants :

- la D932, le CD 200 à 2x2 voies,
- la rivière Oise canalisée à grand gabarit,
- 3 voies ferrées dont le TGV nord,
- l'autoroute A1,
- la N17 pour finir.

Pour que des populations de Rainette puissent ensuite être interconnectées entre les Marais de Sacy et l'est du Bray (par exemple vers Saint-Martin-le-Nœud/Auteuil où l'on trouve les premiers réseaux denses de mares bocagères favorables) via les vallées de la Brèche et du Thérain (soit une trentaine de km), il faudrait qu'elles puissent également traverser :

- la N16 en 2x2 voies,
- 2 voies ferrées,
- la D137 au trafic dense,
- la N1 au trafic très important,
- l'A16.

Rien qu'avec les nationales et autoroutes à traverser, les populations de Rainette de l'Est de l'Oise attirées par celles de l'Ouest devraient franchir des obstacles totalisant plus de 100 000 véhicules/jour ! Cela concerne le tronçon entre Compiègne et Beauvais, soit, bien entendu, une distance nettement supérieure à ce que peut effectuer un seul individu, mais pas pour des populations entières au fil des ans. Il faut y rajouter les trafics des routes départementales, chiffres dont nous ne disposons pas pour le moment.

Dans tous les cas, rien que les 55 000 véhicules de l'A1 correspondent à un obstacle de 2290 véhic. / heure, soit 382 véhic. / minute, soit + de 6 véhicules / seconde !

Et pour la N17 au niveau de Saint-Martin-Longueau, le même calcul donne 6 000 véhic. / jour, soit 250 véhic. / heure, et 4 véhicules / minute...

Certes, les migrations de Rainette s'effectuent de nuit, quand le trafic est moindre. Mais les obstacles infranchissables sont bien là, avec aucun passage à faune correct dans cette zone.

Avec de tels « parcours du combattant », nul doute que l'herpétofaune ne dispose plus guère de possibilités de déplacement pour des échanges génétiques et/ou des recolonisations entre l'est et l'ouest de l'Oise. Le sud picard est disséqué et coupé en deux par les voies de communication à l'approche de Paris. Les populations d'amphibiens de Sacy et d'Houdancourt sont peut-être totalement coupées des autres populations les plus proches. Et d'autant plus que le doublement du CD 2000 en 2 x 2 voies est en cours de réalisation entre Verberie et Pont Sainte-Maxence...

Absence de passages à faune sur les routes du Sud de l'Oise

Pour couronner le tout, il n'y a aucun aménagement écologique digne de ce nom permettant les traversées des batraciens et des autres petits vertébrés terrestres dans ce secteur entre le Compiégnois, le Clermontois et le Beauvaisis : la petite faune terrestre est presque toujours oubliée/négligée dans les études d'impact, où seuls les grands mammifères sont considérés comme des enjeux réels.

Mais même les grands mammifères ont été oubliés dans les aménagements du sud isarien, hormis le long du TGV où se trouve un seul passage pour grands animaux, à Verberie (et en Forêt de Hez sur la RN31). Il n'y en a aucun sur l'A1, sur la N16, sur la N17, sur le CD 200.

Les routes récentes sont certes mieux équipées, comme par exemple le passage d'Auteuil sur l'A16 bien qu'il ne serait apparemment pas bien fonctionnel pour les grands animaux...

Mais même sur la déviation sud de Beauvais en cours de réalisation, aucun crapauduc spécifique et réfléchi n'a été envisagé malgré les enjeux batrachologiques majeurs...

Conclusion

Les prospections de 2001 ont permis de contacter *Hyla arborea* sur une vingtaine de communes différentes dans l'Aisne et le Sud de l'Oise, entre le Pays de Bray, la Vallée inondable de l'Oise jusqu'à l'amont de La Fère et la haute Vallée de l'Ourcq. La Rainette a notamment été découverte dans le secteur compris entre les forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets et l'Ourcq, où elle n'était pas connue auparavant (BARDET *et al.*, *op. cit.*).

Les connaissances de la répartition, des exigences écologiques et des dynamiques des populations de cette espèce peu recherchée (rares sont les naturalistes à prospecter régulièrement de nuit) sont ainsi, progressivement, mieux connues.

En particulier, les précisions sur la distribution des populations dans des réseaux de milieux aquatiques et sur les capacités de dispersion/colonisation, notamment de milieux neufs, sont utiles pour apprécier la capacité d'adaptation de l'espèce.

Le caractère fragmenté ou connecté des populations est fondamental : plus les populations peuvent avoir d'échanges, en particulier génétiques, entre populations proches géographiquement, plus elles présentent une capacité de résistance aux dégradations de leurs biotopes. Le fonctionnement de type métapopulationnel, avec des populations qui croissent et d'autres qui chutent et/ou disparaissent selon les années est un trait de l'espèce (EDENHAMN, *op. cit.*).

Les capacités de survie de ces populations dépendent alors directement des possibilités de colonisation/recolonisation de nouveaux milieux (phénomène que nous avons observé sur des inondations temporaires ou en Forêt de Compiègne).

Or le découpage de l'espace par les voies de communication est extrême et sans cesse croissant dans le sud de l'Oise près de l'Île-de-France. Les capacités de colonisation et d'échanges génétiques sont donc de plus en plus réduites, probablement nulles maintenant, entre les populations de l'est et de l'ouest de l'Oise.

La préservation des populations de Rainette (mais aussi de la majorité des autres amphibiens de Picardie) passe avant tout par le maintien et la réhabilitation des derniers réseaux de mares et mouillères de toute nature. Il s'agit des mares prairiales (dont parfois des mares à usage cynégétique, ne l'occultons pas), mares forestières, mares de village, queues d'étangs, fossés et bras-morts végétalisés, dépressions humides irrégulièrement inondées...

Mais cette préservation implique également le maintien des couloirs de migration/colonisation des différentes espèces, en particulier de la Rainette qui présente un caractère pionnier essentiel à la conservation de ses populations. Hélas, ce n'est pas quelques Cervidés et des batraciens en transit qui empêcheront les multiples ZAC, lotissements, centres commerciaux et 4 voies de desserte d'être construites partout au nord de la Francilienne...

L'étude des principaux corridors de déplacement des vertébrés terrestres, presque totalement inconnus en dehors de ceux des Cervidés, reste à faire en Picardie, en particulier dans le sud de la région où la poussée urbaine francilienne est très difficilement incontrôlable.

Et l'inventaire des « petits » milieux aquatiques qui restent fonctionnels est à effectuer d'urgence en Picardie du sud, avant qu'ils n'aient tous été transformés en étangs de loisirs dans les vallées, en gazon dans les villages, remblayés puis cultivés sur les plateaux, ou drainés puis plantés en peupliers dans les prairies humides...

L'avenir des batraciens écologiquement exigeants apparaît bien sombre en Picardie méridionale « subfrancilienne ».

Remerciements :

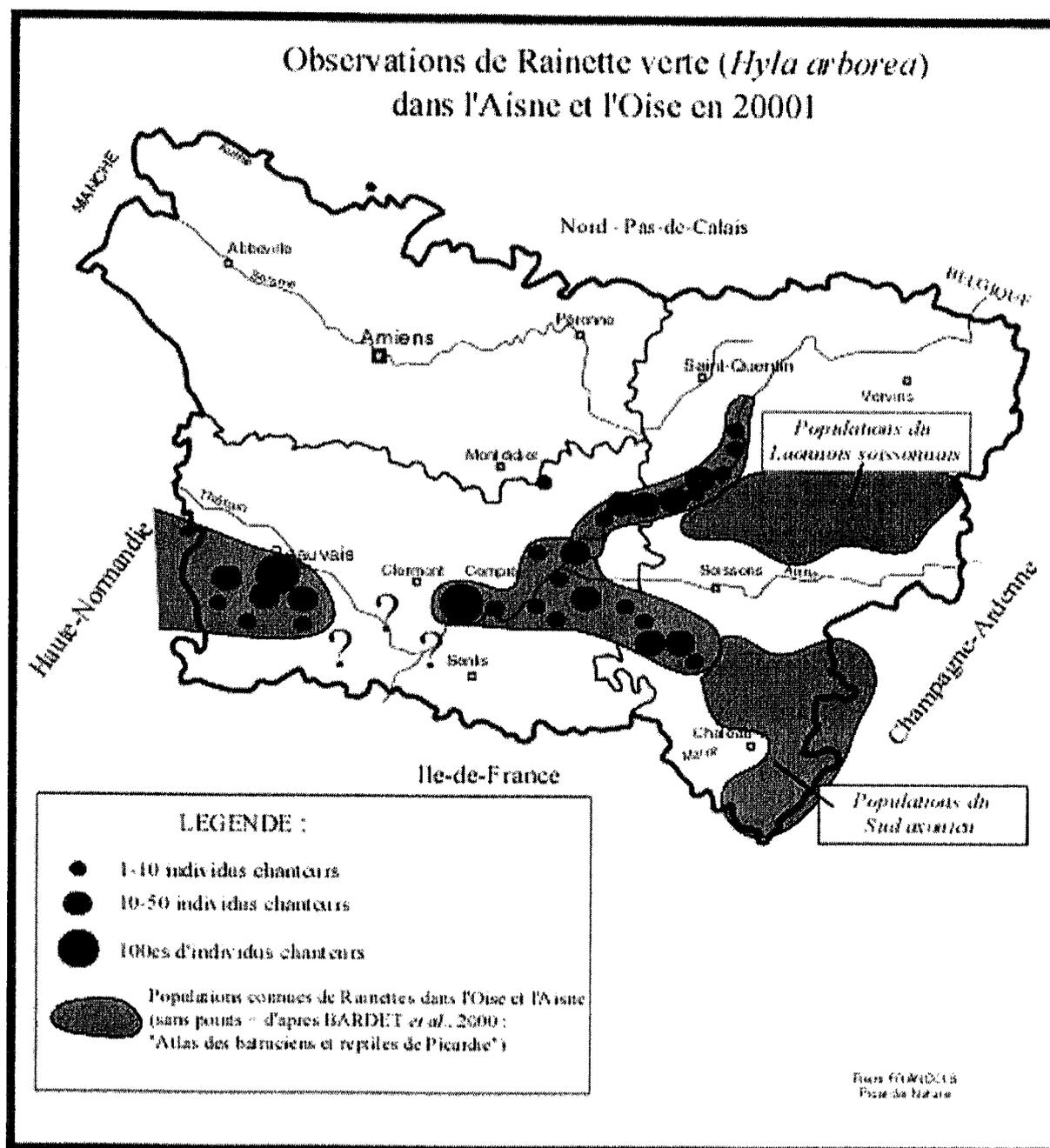
Mes remerciements sont adressés à J.-F. DELASALLE et X. COMMECY pour leurs indications sur la population de Daours et à C. LOUVET pour ses infos sur la forêt de Compiègne.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDET O., GAVORY L., SPINELLI F. (coord.) & NOEL F., 2000 - 3^e atlas préliminaire des amphibiens et reptiles de Picardie (1990-2000). Doc. Multicop. 12 p.
- BARDET O., FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNIEZ P., 1997 - Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 55 p. + annexes.
- BEEBEE T., 1985 - Frogs and toads. Ed. Whittet Books, London. 121 p.
- BORGULA A., 1993 - Causes of decline of *Hyla arborea*. In STUMPEL & TESTER (coord.), 1993 - Ecology and conservation of the european Tree Frog; proceedings of the first international Workshop on *Hyla arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam : 71-81.
- CASTANET J., GUYETANT R., 1989 - Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Société Herpétologique de France. Secrétariat Faune-Flore. Paris, 191 p.
- C.E.T.E. Nord- Picardie, 2003 - Circulation sur le réseau national dans la région Picardie. Trafic journalier tous véhicule année 2002. Site Internet D.R.E. Picardie.
- CHEYLAN M., 1991 - Rapport de synthèse du groupe Reptiles-Amphibiens. Observatoire du patrimoine naturel. Ministère de l'Environnement. Paris, 24 p.
- DUGUET R., F. MELKI, dir., 2003 - Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. ACEMAV.
- EDENHAMN P., 1993 - Metapopulations dynamics in a amphibian perspective. In STUMPEL & TESTER (coord.), 1993 - Ecology and conservation of the european Tree Frog; proceedings of the first international Workshop on *Hyla arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam : 65-71.
- GROSSE W.-R., NOLLERT A., 1993 - Aquatic habitat of the european Tree Frog *Hyla arborea*. In STUMPEL & TESTER (coord.), 1993 - Ecology and conservation of the european Tree Frog; proceedings of the first international Workshop on *Hyla arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam : 37-47.
- FRANÇOIS R., 1995 - Les Batraciens et Reptiles remarquables de la Forêt de Compiègne. *L'Entomologiste Picard*, Rev. Association des Entomologistes de Picardie : 58-59.
- FRANÇOIS R., 1997 - La mortalité des Amphibiens sur les routes de l'Oise, Bilan de l'Opération « Fréquence Grenouilles » 1996-1997. *Le Pic mar*, Rev. Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise : 24-31 + carte.
- FOG K., 1993 - Migration of the Tree Frog *Hyla arborea*. In STUMPEL & TESTER (coord.), 1993 - Ecology and conservation of the european Tree Frog; proceedings of the first international Workshop on *Hyla arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam : 55-65.

- GASC J.-P. (coord.), 1997 - Atlas of amphibians and reptiles in Europe. Societas europaea herpetologica, Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB). Paris. 494 p.
- LANGTON T., 1989 - Amphibians and Roads. Proceedings of the Toad Tunnel Conference, Rendsburg, Federal République of Germany, 7-8 January 1989. 197 p.
- LEMAIRE T., FRANÇOIS R., 1996 - Etude de l'hydrosystème fluvial et des milieux aquatiques de la Moyenne Vallée de l'Oise. 3^e partie : synthèse et propositions de gestion. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Rapport. 93 p.
- MAURIN H. (coord.), 1994 - Inventaire de la faune menacée en France. Muséum National d'Histoire

- Naturelle, W.W.F., Ministère de l'Environnement. Ed. Nathan, Paris. 176 p.
- STUMPEL A., 1993 - The terrestrial habitat of *Hyla arborea*. In STUMPEL & TESTER (coord.), 1993 - Workshop on *Hyla* Ecology and conservation of the european Tree Frog ; proceedings of the first international *arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam, Germany.
- STUMPEL A., TESTER U. (coord.), 1993 - Ecology and conservation of the european Tree Frog ; proceedings of the first international Workshop on *Hyla arborea*, 13-14 februar 1992, Potsdam, Germany.



Rémi FRANÇOIS,
4 place du Maréchal Leclerc,
80710 QUEVAUVILLERS.
remi.francois1@free.fr

Un cas de nidification du Faucon hobereau *Falco subbuteo* sur un pylône d'une ligne à haute tension dans le département de l'Oise.

Par Pierre ROYER

Cet article relate la reproduction d'un couple de Faucon hobereau dans des conditions écologiques surprenantes puisque celle-ci s'est déroulée sur un pylône haute tension en 2003, 2004 et vraisemblablement en 2002.

1) Circonstances de la découverte :

a) Année 2002, premiers contacts :

Le 5 août 2002, je prospecte la plaine agricole dans un secteur situé en limites des départements de l'Oise et de la Somme au sud de Montdidier. Je recherche des indices de nidification des Busards cendrés *Circus pygargus* et Saint-Martin *Circus cyaneus* dans un triangle délimité par les communes de Montdidier, Rollot et Tricot.

Je m'engage dans un chemin d'exploitation qui mène sur un secteur propice aux Busards lorsque je suis attiré par les cris d'alarme répétés d'un Faucon hobereau qui tourne autour de moi et se pose à plusieurs reprises sur un pylône électrique. Cet ouvrage fait partie d'une ligne qui traverse toute la plaine agricole d'un horizon à l'autre. J'ai pensé à l'époque que l'oiseau devait nicher dans un milieu plus favorable que sur le plateau cultivé et plus particulièrement dans la zone bocagère de Rollot composée de pâtures, de haies, de grands arbres et de bosquets, située à trois kilomètres du point où je me trouve.

J'imagine que le faucon vient chasser loin de son site de nidification hypothétique et pendant ce temps, il continue de voler autour de moi et de pousser des cris en permanence : « ki ki ki ki ki ki ki ki ki... ».

Le 3 septembre, j'observe un individu juvénile à Courcelles Epayelles (60), dans le même secteur et je fais le rapprochement avec mon contact précédent.

Une semaine plus tard, William MATHOT signale trois faucons hobereaux à l'entrée de ce même village par un message diffusé sur la liste de discussion « ObsPicardie ». Je m'y rends le lendemain matin et découvre trois individus qui tournent autour d'un autre pylône électrique. Les conditions d'éclairage médiocres ne permettent pas de bonnes

conditions d'observation mais il semble qu'il s'agisse d'une famille.

Suite à ma première observation, mes recherches ultérieures dans le secteur de Rollot s'avèrent

vaines et n'aboutissent à aucun contact et encore moins d'indices de nidification.

Je laisse de côté les pylônes à haute tension qui me semblent bien trop artificiels pour y accueillir un nid de Faucon hobereau. Je ne reverrai pas d'autres individus cette année-là.

b) Année 2003, la révélation :

Le 5 juillet 2003, je prospecte à nouveau la plaine à la recherche de Busards nicheurs. Vers 8 h 45 j'observe un Faucon hobereau volant rapidement à basse altitude au-dessus des cultures. Il vient du secteur où je l'ai observé l'an dernier et je ne reverrai deux individus qu'un mois plus tard.

Le 4 août, un couple fréquente le pylône où j'ai observé la famille l'année précédente. Je reviens le 5 août, ils sont toujours là et je soupçonne la présence d'un nid car des branchages dépassent de plusieurs plates-formes, autrefois occupées par des Corneilles noires *Corvus corone*.

Le 6 et le 8 août, les deux oiseaux présents se manifestent sans cesse par des cris d'alarme dès qu'ils me voient bien que je stationne à bonne distance du pylône pour éviter un dérangement néfaste.

Le 9 août, après avoir détaillé à l'aide de mon télescope les trois emplacements possibles de nidification, je découvre enfin ce que je cherche : un peu de duvet blanc dépasse derrière une plaque métallique qui encadre le nid, à l'extrémité d'un bras du pylône.

Le 11 août, j'arrive à observer deux ou trois *pulli* plus à découvert sur le nid. Je confirme l'observation de trois jeunes le jour suivant.

Le 14 août, un jeune se trouve hors du nid et le deuxième quitte l'aire les jours suivants.

Un seul poussin n'abandonne pas le nid, sans doute le cadet encore présent le 28 août, mais il est probable que c'est son cadavre que j'observe par la suite. En fait, le poussin n'a pas pu résister aux températures caniculaires qui régnaient à cette époque, amplifiées par la structure métallique du support qui n'offre aucune protection aux rayons solaires.

Pendant ce temps, les deux survivants se perchent sur les poutres qui s'entrecroisent dans le pylône ; ils sont nourris et entourés par les parents. Leur envol a lieu vers le 25 août. La dernière observation concerne un adulte le 11 septembre sur le territoire où il a niché.

c) Année 2004, la suite :

Le 7 mai 2004, un Faucon hobereau mâle adulte occupe le même pylône électrique utilisé en 2003 pour nicher. Il y sera revu le 14.

Le 26 mai, j'observe la présence d'un couple avec manifestations de défense du territoire. Un des oiseaux s'en prend à une Perdrix grise *Perdix perdix* qui passe au pied de l'ouvrage métallique et l'attaque à plusieurs reprises. De plus, une aire semble adoptée car un des adultes vient relayer l'autre sur la même plate-forme que l'année précédente. Je soupçonne le début d'une couvaison.

Le 2 juin, coup de théâtre, un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* occupe le nid des hobereaux, tandis que ces derniers sont toujours présents sur le pylône mais à distance. J'émet l'hypothèse qu'ils vont occuper une autre place pour nicher, là où subsistent les restes de nids de Corneilles. Mais il n'en est rien et ils désertent ce territoire car je ne les retrouve sur aucun autre pylône de la ligne haute tension.

Un poussin de Faucon crécerelle en duvet est observé le 23 juin 2004 et les hobereaux resteront définitivement absents.

2) Discussion :

La nidification sur un support artificiel en zone agricole intensive constitue une première pour la région Picardie mais était déjà connue ailleurs. Bien qu'atypique, ce genre de comportement fait pourtant l'objet de plusieurs publications dans la littérature ornithologique française.

La ponte a lieu au cours du mois de juin, le plus souvent dans un nid vide de Corneille noire, choisi par la femelle et installé sur un arbre dominant d'essence variée ou sur un pylône électrique (DRONNEAU C. et WASSMER B. 1994).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le Faucon hobereau choisit des nids de Corneilles installés dans des alignements de Peupliers et même dans des pylônes de lignes à haute tension (FLOHART et TOMBAL 1996). En Alsace, 40 % des nids sont situés dans des nids de corvidés établis sur des pylônes, même s'il s'agit d'un secteur boisé (DRONNEAU et WASSMER 1986).

En 2000, dans l'Aube, 18 nids ont été découverts sur des pylônes implantés en zone de culture tandis que 9 couples nicheurs et 5 couples ou individus ont été dénombrés sur 40 kilomètres de ligne électrique en Côte d'Or. D'autres cas sont connus dans le Calvados, la Lorraine, l'Yonne, les Deux Sèvres (DRONNEAU et WASSMER 2004).

Ainsi, il ne serait pas étonnant de découvrir de nouveaux couples de Faucon hobereau nicheurs sur des lignes de haute ou moyenne tension en Picardie. Une recherche rigoureuse le long des lignes électriques devrait nous apporter plus d'informations mais il faudrait mobiliser les ornithologues picards pour prospecter les zones de culture intensive bien souvent délaissées à cause de leur pauvreté en oiseaux. Un couplage avec la recherche des nids de Busards pourrait

être envisagé puisque dans les deux cas il faut sillonner les plaines agricoles.

L'observation des pylônes montre qu'ils sont souvent occupés par la Corneille noire et par voie de conséquence peuvent être réutilisés par le hobereau. Par exemple, dans le secteur que j'ai prospecté, un pylône sur deux présente des traces de construction de nid sous forme de branchages grossièrement entassés sur des plates-formes métalliques.

3) Conclusion :

Le couple de Faucon hobereau fréquente dès son arrivée le territoire des années précédentes (GEROUDET 1965). Un même emplacement étant choisi en 2003 et 2004 pour nidifier nous amène à conclure qu'il s'agit probablement d'un couple qui revient sur «son» pylône tous les ans et qu'il avait déjà choisi cet endroit en 2002, attesté par l'observation d'une famille, peut-être également les années précédentes mais nous n'avons aucune donnée antérieure.

En août 2004, un adulte accompagné d'un immature alarmait à Belloy (60), dans une zone située à 5 kilomètres à vol d'oiseau du site de nidification décrit dans cet article. S'agit-il des mêmes oiseaux qui se seraient reproduits ailleurs après leur échec du à la concurrence avec le Faucon crécerelle ou est ce un autre couple?

Quoi qu'il en soit, après une période de régression importante dans les années 1960-70 (ROYER 1983, FLOHART 1995) le Faucon hobereau réapparaît dans nos campagnes dans des milieux où on ne l'attendait pas et fait donc preuve d'une grande adaptabilité. Son attachement aux anciens nids de Corneilles peut expliquer qu'il s'installe sur des supports artificiels que les corvidés ont adoptés depuis longtemps. Le plateau picard soumis à l'agriculture intensive n'offre guère de proies au Faucon hobereau et il est probable qu'il s'alimente dans des secteurs plus favorables (sur des colonies d'Hirondelles de rivage *Riparia riparia*, dans les villages...). Ceci reste à vérifier.

BIBLIOGRAPHIE

DRONNEAU C., WASSMER B. (1986) : Des nidifications sur pylônes électriques chez le Faucon hobereau *Falco subbuteo*. *Nos Oiseaux*, 38 : 363-366.

DRONNEAU C. et WASSMER B. in YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1995) : *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*. 1985-1989. S.O.F. Paris. 208-209.

DRONNEAU C. et WASSMER B. in THIOLLAY J.M. et BRETIGNOLLE V. (2004) : *Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé. 176p.

FLOHART G. in COMMECY X., MERCIER E., SUEUR F. (1995) : Faucon hobereau in *Atlas des oiseaux*

nicheurs de Picardie (1983-1987), Centrale Ornithologique Picarde, Picardie Nature. n° spécial de *l'Avocette*.

GEROUDET P. (1965) : Les Rapaces d'Europe, Delachaux et Niestlé, Paris.

FLOHART G. et TOMBAL J.C. in TOMBAL J.C. (1996) : Les Oiseaux de la Région Nord – Pas-de-Calais- Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Le Héron* 29 : 65.

ROYER P. (1983) : Les rapaces dans le département de la Somme, réflexions sur les causes de leur raréfaction. Thèse pour le doctorat en pharmacie. UER Pharmacie, Amiens.

Pierre ROYER
32 rue de Montcalm
80090 AMIENS
Ophelie.Pierre@wanadoo.fr

Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004.

Par Xavier COMMECY.

A la suite de l'enquête nationale coordonnée par la LPO - commission rapaces (FIR) en 2000 -2001 et dont nous avons présenté les résultats pour la région Picardie (COMMECY 2002), il a semblé important aux coordonnateurs nationaux de s'engager maintenant dans un observatoire permanent des populations nicheuses françaises. Pour ceci, il apparaît que le suivi de 5% des carrés centraux - soit un par département - choisis de manière aléatoire le permet avec un degré de confiance suffisant pour détecter des variations des populations suivies et ainsi confirmer ou infirmer les tendances détectées lors de l'enquête nationale. Les membres du réseau des ornithologues de Picardie Nature ont adhéré à ces préconisations et en ce printemps 2004, les carrés centraux des feuilles de Guise dans l'Aisne, de Saint-Just-en-

Chaussée dans l'Oise et de Moreuil dans la Somme ont été respectivement prospectés par : C. ROUSSEAU et D. FRANCOIS, F. BOUCHINET et X. COMMECY qui avaient déjà prospecté ces mêmes carrés lors de l'enquête nationale.

Ce sont les résultats obtenus ainsi qu'une comparaison avec les résultats obtenus en 2000 - 2001, lorsque cela a été possible, que nous livrons ici. Année après année, si comme cette année les observateurs picards de rapaces se mobilisent, nous pourrons peut-être suivre d'éventuelles fluctuations de populations.

BIBLIOGRAPHIE

COMMECY X. (2002). Enquête rapaces nicheurs 2000-2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26(2-3) : 43-52

Tableau 1 : Nombre de couples repérés dans les carrés centraux (certains ou probables - possibles)

	GUISE 2004 *	SAINT-JUST- EN-CHAUSSEE 2004	SAINT-JUST-EN- CHAUSSEE 2001 - 2002	MOREUIL 2004	MOREUIL 2001-2002
Bondrée apivore	0 - 1			1	0
Busard des roseaux				1	1
Busard Saint-Martin	0 - 1	0 - 1	0	1	2
Busard cendré	1 - 2				
Epervier d'Europe	1 - 2			1	1
Buse variable	2 - 5	2	3	2 - 3	3 - 4
Faucon crécerelle	3 - 5	1	1 - 2	4	6 - 7

Lors de l'enquête nationale (2001 - 2002), il n'avait pas été fourni d'informations pour le carré central de Guise mais uniquement une estimation pour la totalité de la feuille.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaux
80380 GENTELLES
xavier.commecy@wanadoo.fr

Le Muscardin *Muscardinus avellanarius* (L. 1758) en Picardie : Observations récentes, habitats, liens avec des corridors écologiques.

Par Rémi FRANÇOIS, Cédric LOUVET et Franck SPINELLI-DHUIQ.

INTRODUCTION

Le Muscardin est un Gliridé discret et encore assez mal connu en Picardie, comme c'est le cas dans de nombreuses régions du Nord-Ouest de la France. Il paraît donc utile de relater ici les quelques contacts récents obtenus avec ce petit mammifère et de préciser quelque peu ses exigences écologiques dans la région.

Nous récapitulons ici nos observations d'individus et de nids d'élevage et d'été dans les trois départements picards (Aisne, Oise, Somme) effectuées ces dernières années. Nous détaillons de manière succincte les biotopes fréquentés et leur connexion/fragmentation avec d'autres habitats favorables à proximité.

Nous avons adjoint quelques observations de collègues naturalistes, mais il ne s'agit pas pour autant d'une synthèse de toutes les données régionales, loin s'en faut. Notamment, plusieurs données récentes concernant des milieux gérés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie ou de divers observateurs n'ont pas été prises en compte pour le moment. Une synthèse régionale est bien entendue nécessaire : elle sera effectuée ultérieurement, notamment dans le cadre de l'enquête nationale sur les micromammifères Insectivores et Rongeurs, pilotée par la S.F.E.P.M. et relayée au niveau régional par Picardie Nature.

Observations

La grande majorité des observations a été réalisée dans un cadre bénévole pour Picardie Nature. Les observations du Pays de Bray de l'Oise et des Marais de la Souche dans l'Aisne ont par contre été effectuées dans le cadre de nos investigations professionnelles pour le Bureau d'études Ecothème.

Recherches des anciens nids estivaux :

Le Muscardin construit plusieurs nids d'été dans des buissons pour la mise bas et l'élevage des jeunes. En hiver, il façonne un nid chaud à terre, sous la litière ou sous une racine. Il n'en sort qu'au printemps. Les nids décrits dans cet article sont donc des nids printaniers et estivaux.

Oise

Au Nord de la Forêt d'Halatte au-dessus de Beaurepaire : un nid d'herbes repéré par l'un d'entre nous (R.F.) avec C. CREPIN et S. DUBIE le 29

décembre 1995, à 1,5 mètre du sol dans un entrelacs de Ronces *Rubus sp.* au cœur d'une clairière issue de chablis récents.

Un assez volumineux en fruits de Clématite repéré par R.F. au Nord de Beauvais sur un larris à Fontaine Saint-Lucien toujours dans les rideaux de Clématites, en mars 1999.

Plusieurs nids en fruits de Clématite ont été trouvés suite à une recherche systématique de R.F. au Sud de Lataule et de Belloy (près de Ressons-sur-Matz -60) dans des rideaux de Clématites *Clematis vitalba* bordant des bosquets ou des haies denses sur la « Montagne de la Garenne », en bordure du « Bois de Genlis » et vers Saint-Maur (« Les Brelans ») en automne 2001 et 2002, de même qu'au Nord de Gournay-sur-Aronde en décembre 2001.

1 nid trouvé en février 2001 (R.F., F.S.) au Sud d'Allonne au pied d'un larris et bois sur pente de craie. Nid en fruits de Clématite installé à 3-4 mètres de hauteur dans des lianes de Clématite grimpant sur des Noisetiers *Corylus avellana*.

2 nids trouvés en mars 2001 au Sud de Saint-Léger-en-Bray « Bosquet aux Clercs » (R.F., F.S.). L'un dans un Chèvrefeuille *Lonicera periclymenum* à 1,8 m de haut, au bord d'une petite route goudronnée peu fréquentée, en lisière du bosquet de moins d'un hectare. L'autre à 1,2 m de haut, se trouvait au sommet d'une coupole de ronce, à 50 mètres de la lisière du bois dans une pâture. Ces deux nids étaient des boules composées de feuilles de chênes pédonculés *Quercus robur*, de Noisetier avec des bryophytes en garniture de première couche interne. Nous n'avons pas décelé d'autres nids dans les ronciers plus éloignés de la lisière, malgré des recherches poussées.

1 nid en fruits de Clématite récolté par R. F. avec X. COMMECY en février 2004 près d'Elincourt-Sainte-Marguerite (Noyonnais) dans des rideaux de Clématites, en lisière d'un bois de feuillus avec sous-étage de Noisetiers au contact avec des cultures. Nid de la grosseur d'un point, posé sur des entrelacs de lianes de *Clematis*, situé à environ 1,5 m du sol dans une haie basse.

Somme

A Famechon (Sud-Amiénois) en hiver 2001 et 2002 : plusieurs nids repérés par R.F dans les rideaux de Clématite, le long de la voie ferrée au-dessus du village vers « le Mont de Rot ». Quelques nids ont également été trouvés dans les haies et lisières au Sud du Mont de Rot, dans le prolongement de la voie ferrée. Les populations y semblent pérennes, puisque J.-C. ROBERT connaît l'espèce de ce lieu depuis plusieurs décennies (ROBERT, 1978 ; comm. pers.) ainsi que vers Blangy-sous-Poix à quelques kilomètres (comm. pers.). Les nids étaient situés à 2-3 m du sol posés sur des draperies de Clématites, sphériques, de 8-10 cm de diamètre environ et construits en bryophytes, Poacées et fruits plumeux de Clématite.

1 nid trouvé par R. F. (avec S. LEGRIS) en mars 2001 à l'Ouest d'Abbeville près des bassins de Grand-Laviers, dans des broussailles sur pente crayeuse, à 1 mètre d'une route départementale fréquentée. Nid en fruits de *Clematis vitalba* installé dans des entrelacs de cette liane.

2 nids identifiés par R. F. en décembre 2001 lors d'une sortie Picardie-Nature près de l'église d'Agnières (Sud-Amiénois -80), dans des taillis de Noisetiers en lisière de bois sur pente de craie, en bord de route départementale. Nid en fruits plumeux de *Clematis vitalba* installé à 3-4 mètres de hauteur dans des lianes de Clématite grimpant sur des Noisetiers.

2 nids en fruits plumeux de Clématite trouvés par R. F. en janvier 2004 près de Cantigny (vers Montdidier) à environ 2,5 m de haut dans des rideaux de Clématites en lisière d'un bosquet sur coteau crayeux.

1 nid en fruits de Clématite récolté par R. F. en décembre 2003 entre Quevauvillers et Fresnoy-au-Val dans des rideaux de Clématites en lisière d'un bois, au sein d'une jeune peupleraie. Ce site était suivi depuis 1997 où il était complètement pâturé et alors sans aucun buisson. Depuis quelques années, suite à la plantation de la pâture en Peupliers, un sous-étage buissonnant s'est développé, notamment de jeunes Grisards *Populus canescens*, sur lesquels des Clématites se sont accrochées. Le Muscardin a donc installé récemment (en 2002-2003) son nid sur ce support, à 3 m de hauteur.

Dans d'autres secteurs de Picardie, plusieurs autres nids en boule de fruits de Clématite ont été repérés dans des rideaux de Clématites en hiver 2001-2002, mais leur appartenance au Muscardin n'a pas pu être certifiée, les nids étant trop hauts (4 à 6 m), hors de portée de la main même en grimpant dans les arbustes ou les arbres. Nous les mentionnons ici simplement comme probables : communes de Thiéscourt et de Béhéricourt (Noyonnais -60), d'Emeville (Valois -60) dans un bosquet isolé près de la Forêt de Retz, plusieurs bois près de Boves (80), dans le Sud-Amiénois sur des coteaux...

Observations directes d'individus

1 individu a été noté (par C.L.) lors de travaux de nettoyage de layons sylvicoles au croissant dans une jeune plantation de Chênes de la Forêt domaniale de Compiègne (60) en 1996 (parcelle 5431). Des nids et un individu ont aussi été observés dans des ronciers et des Clématites. La même année, des prospections dans des milieux similaires de clairières au sein de la Forêt Domaniale de Compiègne (notamment au niveau de la « Tête de Saint-Jean-aux Bois ») n'ont donné aucun résultat.

2 individus ont été observés en plein jour et pris en photo à quelques mètres de distance (par F.S. & R.F.) dans un marais privé du Marais de la Souche à Liesse (02) le 12 juillet 2000. Des chasseurs au gibier d'eau et pêcheurs locaux appellent les Muscardins « *les Lémuriens* » (sic !!) et disent en voir très souvent dans ce marais, ainsi que dans la proche Forêt de Samoussy... Mais de nouvelles prospections détaillées en 2003 n'ont pas permis de nouveaux contacts dans le Marais communal de Liesse.

1 individu a été observé en plein jour (par R.F.) le long d'une tige de prunellier sur un larris embroussaillé entre Quevauvillers et Courcelles/Moyencourt (80) en mai 1998 ; non loin de là dans la même vallée sèche, plusieurs nids dans des rideaux de Clématite ont aussi été localisés en novembre 2001 à l'Est de Fresnoy-au-Val à deux kilomètres, puis à Quevauvillers en bordure d'une carrière.

Plusieurs nids et individus ont été repérés par Jean CHEVALLIER (comm. pers.) dans une mégaphorbiaie à Roseau commun *Phragmites australis* et Épilobe hirsute *Epilobium hirsutum* à Droizelles (60). Plusieurs nids étaient installés sur les tiges d'Épilobe. L'année suivante, Eric BAS et l'un d'entre nous (C. L.) sont retournés sur le site en suivant les indications de J. CHEVALLIER mais n'ont observé que des nids. Puis, peu de temps après, ce dernier confirmait à nouveau la présence de quelques individus au même endroit. A noter qu'en ce lieu étaient également présents des Rats des moissons *Micromys minutus* (BAS, comm. pers.)

L'un de nous (F. S.) a découvert fortuitement un nid en août 2001, dans un roncier adossé à la clôture de son jardin à Cuvilly (60). Le nid était situé à environ 1,2 m du sol, dans l'entrelacs des tiges de ronces. Il était structuré par des feuilles de graminées (essentiellement la Houlique laineuse - *Holcus lanatus*, abondante dans la friche adjacente). Il contenait 3 jeunes avec la mère, mais il a été abandonné définitivement suite à cette découverte. Par la suite, R.F. a découvert en 2002 un autre nid abandonné en lisière d'un bois mésophile et d'une jachère fixe, à environ 100 mètres de là. Il était cette fois confectionné avec des fruits de Clématite.

En avril 2003, nous avons repéré 6 anciens nids estivaux dans des ronciers hauts de 1-2 mètres

dans un bocage périphérique du « Bois de Ricquebourg » dans le Noyonnais (60). Dans l'un deux, un Muscardin était à moitié réveillé et s'est laissé photographier, encore un peu abasourdi (par la fraîcheur de la température d'avril ou par le réveil diurne). Le lendemain, il était encore au rendez-vous dans un des nids et s'est laissé photographier. Dérangé, il a parcouru sous nos yeux quelques mètres le long des ronces pour se réfugier dans un autre nid du roncier qui nous avait échappé. Tous les nids observés étaient fabriqués en graminées filiformes de type Houlque apparemment. Le sol sablo-argileux assez acide ne portait pas de Clématite (espèce neutrocalcicole des sols riches en bases) à proximité. Les nids étaient tous d'une grosseur inférieure à celle du poing (donc plus petits que les nids faits de fruits de Clématite ou de feuilles de chêne. Ils étaient très semblables aux nids de Rat des moissons (mais sans orifice de sortie), et situés entre 0,8 m pour le plus bas et 2 m du sol. D'importants taillis de coudriers s'étendaient à quelques dizaines de mètres dans le bois.

Commentaires

Rareté de l'espèce :

Le Muscardin reste une espèce relativement peu connue à l'échelle de la région Picardie, comme la majorité des micro-mammifères discrets. Il a été assez peu recherché en dehors de l'Oise. Quelques auteurs lui ont consacré des écrits (ROBERT, 1978 et surtout BAS, 1995, 1997, 1998 ; SUEUR, 1994). MARCOTTE (1860) le considérait comme "Assez Commun" aux environs d'Abbeville (80), mais sans détailler ses observations.

ROBERT (1985, comm. pers.) le considère comme "peu commun à assez fréquent" en vallée centrale des Evoissons (Sud-Amiénois), sur les lisières, les friches calcicoles, les rideaux, les abords de la voie ferrée... Ce que nous (R.F.) corroborons d'après nos observations. BAS (1997) le considère comme "Peu Commun" dans l'Oise, ce qui paraît approprié. Toutefois, il reste difficile de lui donner un statut régional précis, faute de prospections dans toute la Somme (où il ne doit pas être abondant dans toute la moitié est du département, faute de milieux favorables) et surtout dans l'Aisne. Nous avions proposé de lui attribuer le statut régional « Assez Rare » (FRANÇOIS, 1997), ce qui mériterait d'être affiné à la lumière de toutes les données récentes.

La discrétion de cette espèce n'est pas une légende. Ainsi, à Cuvilly (60), l'un de nous (F. S.) n'avait jamais eu de contact avec l'espèce bien qu'habitant sur place depuis 6 ans, jusqu'au jour où, taillant une haie en bordure de sa propriété, il tombe nez à nez avec 3 jeunes qui sortent du nid avec leur mère...

Plasticité écologique

Ainsi, le « Rat d'or » fait preuve d'une assez grande plasticité écologique : il utilise en Picardie des milieux très variés :

* larris sur craie avec des fruticées linéaires denses bordant des pelouses-ourlets et des cultures (Lataule, Allonne, Fontaine Saint-Lucien (60)...),

* lisières de bois calcicoles sur craie (Famechon, Quevauvillers, Fresnoy-au-Val, Cantigny (80), Belloy, Gournay/Aronde (60) ...),

* clairières intra-forestières en terrains sableux ou argileux (forêts de Hez-Froidmont, de Compiègne, d'Halatte (60), de Retz : BAS, 1997...),

* bosquets de feuillus dans le bocage (Rainvillers (60) où les nids sont à la fois implantés en lisière de bois (dans du Chèvrefeuille), ou dans une pâture (dans un roncier à Ricquebourg -60),

* marais tourbeux alcalins avec roselières, mégaphorbiaies et saulaies-aulnaies (à Liesse (02), * jardins et friches mésophiles en bordure de village (Cuvilly -60)...

Le Muscardin s'adapte ainsi à de nombreux milieux très différents : secs ou humides, très ouverts, semi-fermés ou fermés mais proches de lisières, éloignés ou voisins d'habitations... Les caractéristiques pédologiques (trophie et sécheresse de sols) des milieux fréquentés ne semblent pas avoir d'influence particulière, ni les conditions climatiques locales.

L'observation d'un individu hivernant dans un nid d'hiver installé au sein d'une armoire dans une habitation à Saint-Quentin-en-Tourmont relatée par SUEUR (*op. cit.*) est quelque peu surprenante. En effet, l'espèce n'aurait jamais été observée dans les habitations : "*Contrairement au Loir et au Lérot, il (le Muscardin) n'entre jamais dans les habitations*" (PAPILLON Y., BUTET A., PAILLAT G., MILAN-PENA N, 2000, p. 44). De plus, le Muscardin ne fait apparemment pas de nid d'hiver à un mètre du sol, mais à terre, bien dissimulé : "*Le Muscardin construit son nid d'hiver au sol, dans un lieu frais et humide. Il est dissimulé dans la litière entre les racines d'un arbre ou sous un tapis de feuilles*" (PAPILLON *et al.*, *op. cit.*, p. 42).

Signalons que des situations particulières peuvent générer des erreurs d'identification des anciens nids : des nids de Merle noir peuvent apparaître, par-dessous et de loin, comme des sphères posées sur des tiges de Clématite qui ressemblent alors à des nids de Muscardin. Plusieurs fois, le doute a pu être levé quand nous avons tiré sur les lianes afin de voir le nid de plus près... qui s'est avéré être maçonné de boue (donc façonné par *Turdus merula*) et couvert de bryophytes, lui conférant une certaine similitude d'aspect avec le nid de *Muscardinus avellanarius*. L'analogie se complique quand le Muscardin "pousse le vice" jusqu'à réutiliser un socle de nid de Merle en posant son nid dessus (un cas observé près de Quevauvillers (80) : des crottes et des restes de repas confirmaient l'utilisation du nid par le Muscardin).

Il est intéressant de souligner que dans plusieurs régions voisines (Nord - Pas-de-Calais : FOURNIER, et TOMBAL, 2000 ; Champagne-Ardenne : COPPA, 1991, Belgique : GOFFART, 2004), l'espèce est surtout signalée dans ou à proximité de massifs boisés. Nos observations montrent toutefois qu'elle peut s'éloigner de massifs boisés ou de vastes ensembles bocagers, pour peu que des corridors écologiques subsistent sous la forme de maillages de haies, de taillis (bords de voies ferrées), de fourrés sur des coteaux...), comme en

Angleterre et en proche Normandie (G.M.N., 2004). Vers la Normandie, des continuums de population semblent se dessiner entre le Pays-de-Bray de l'Oise et de la Seine-Maritime et entre le Sud-Ouest de la Somme et le Nord-Est de la Seine-maritime, grâce aux réseaux bocagers et aux massifs forestiers. Cela reste à étudier précisément.

L'importance de la Clématite et des ronces

Les matériaux des nids d'élevage illustrent l'opportunité de l'animal : fruits de Clématite là où elle peut se développer c'est-à-dire sur les sols calcaires ou neutrophiles, feuilles de chênes *Quercus petraea*, *Q. robur* et autres feuillus (dont de Noisetier) sur les sols acides sans Clématite, feuilles de graminées filiformes diverses (dont *Holcus lanatus*, fréquente), bryophytes (notamment *Brachy-*tecium rutabulum**, très commune), radicules et même tissus lacérés...

Les milieux que nous avons prospectés ne reflètent pas encore la gamme de tous les biotopes possibles pour le Muscardin en Picardie. Toutefois nous avons noté que les sites d'implantation des nids sont toujours des structures végétales linéaires souples, formant des entrelacs inextricables : rideaux de Clématites, lianes de Chèvrefeuille, ronciers, Framboisiers, voire marginalement des grandes *Epilobes hirsutes* *Epilobium hirsutum* en massif... La protection contre les prédateurs à quatre pattes ou à plumes est évidente : « les lianes végétales (ronces, chèvrefeuille, clématite...) sont des éléments essentiels à l'écologie du Muscardin car elles fonctionnent comme des alarmes anti-prédation » (PAPILLON *et al.*, *op. cit.*).

Eric BAS (1997), qui est l'auteur ayant effectué les synthèses les plus précieuses sur l'écologie de l'espèce en Picardie, avait déjà mis en évidence, dans l'Oise, la localisation préférentielle des nids sur la voûte des ronciers ou dans des rideaux de Clématites (les 3/4 de ses observations). COPPA (1991) avait aussi noté, sur plus de 1000 nids (!) trouvés dans des hêtraies en régénération du Nord-Est de la France, que les milieux les plus attractifs comportaient une strate ligneuse basse riche en Clématites et en ronces. Ce même auteur cite également des auteurs allemands (KAHMANN & VON FRISCH, 1950 ; WACHTENDORF, 1951, *in* COPPA, *op. cit.*) qui, dans les Alpes bavaroises et les pré-Alpes, concluent que le milieu optimal pour *Muscardinus* est composé de jeunes régénérations de feuillus encore riches en Clématites et en ronces. En Normandie (G.M.N., *op. cit.*), il fréquente « les milieux à couverture végétale dense (taillis de noisetiers, ronciers, buissons divers, haies mixtes) »...

A chaque fois, les anciens nids que nous avons observés n'étaient pas entrelacés à la végétation de support, mais simplement posés dessus, ce qui est caractéristique (« il est posé mais non fixé à l'intersection des branches comme le nid d'oiseaux » : PAPILLON *et al.*, *op. cit.*). Le nid est donc assez facilement détachable. C'est une des différences avec le nid du Rat des moissons, et donc un critère de distinction quand les nids sont situés comme ceux de ce Rat à faible hauteur (1 à 1,5 mètres du sol). Une

autre différence tient dans l'absence de trou d'entrée visible pour le Muscardin.

L'espèce apparaît coutumière du fait d'utiliser des fruits de Clématite pour confectionner les nids d'élevage en Picardie, ceci ayant été noté par de nombreux auteurs cités par PAPILLON *et al.* (*op. cit.*) « Parmi les matériaux de construction, on trouve la Clématite et le Noisetier ». C'est apparemment le matériau des nids d'élevage le plus fréquent sur la Picardie crayeuse (Somme, Nord de l'Oise) ou en Picardie tertiaire (affleurements de calcaires lutétiens). Ces auteurs précisent également que les nids d'été, construits après les nids d'élevage, sont « en général plus petits que les nids d'élevage ». Il est probable qu'une bonne partie des nids que nous avons observés en automne soient des nids d'été, étant donné la période de fructification de la Clématite (août -septembre, soit à la fin ou après la période d'élevage des jeunes). Ces nids d'été sont construits par des jeunes qui ont abandonné le nid maternel, et « à une hauteur comprise entre 1 et 4 m » (PAPILLON *et al.*, *op. cit.*), avec « plusieurs nids d'été (...) groupés à quelques dizaines de mètres les uns des autres, indiquant les liens sociaux ou l'utilisation de plusieurs nids par le même animal ». Ce qui correspond à l'essentiel de nos observations.

Les hauteurs d'implantation des nids que nous avons notés dans les trois départements sont conformes à celles relevées dans la synthèse bibliographique de PAPILLON *et al.* (*op. cit.*) : « ZIPPELIUS et GOETHE (1951) ont noté des nids avec des jeunes à des hauteurs allant jusqu'à 10-20 m. Mais le plus souvent, les petits sont élevés dans les broussailles. »

Nous n'avons pas d'observations sur les nids d'hiver, situés à terre, que nous n'avons pas recherchés. Nous ne souhaitons pas non plus, pour des raisons déontologiques, déranger l'espèce lors de son hibernation, et, dans tous les cas, les chances de contact avec ce type de nid apparaissent très réduites.

Importance des coudraies

La proximité de taillis de Noisetiers, sans être systématique, est fréquente, spécialement sur le Plateau picard et le Noyonnais. Les coudraies sont en effet très attractives pour l'espèce, comme plusieurs auteurs l'ont noté (PAPILLON *et al.*, *op. cit.* ; COPPA, *op. cit.*, G.M.N., *op. cit.*). Cela s'explique par l'importance de la noisette dans son régime alimentaire, et par le fait que les coudraies présentent une structure végétale claire et basse, facilement utilisable par ce grimpeur agile. Mais ce n'est pas non plus une constante, comme FOURNIER et TOMBAL (*op. cit.*) le précisent pour la forêt de Mormal (59), où les coudraies sont rares et les charmaies plus répandues. Dans les Marais de la Souche à Liesse (02) par exemple, les Noisetiers sont plutôt rares ou dispersés sur le site d'observation.

Soulignons que les noms latin *Muscardinus avellanarius* et allemand *Haselmaus* (= « souris à noisette »), illustrent cet intérêt pour la noisette (*avellana* signifiant noisette en latin ; d'où *Corylus avellana* pour le Noisetier). PAILLON *et al.* (*op. cit.*) précisent qu'en Angleterre « selon HURRELL (1980), les meilleures conditions sont rencontrées dans une forêt ancienne semi-naturelle où les taillis de noisetiers sont travaillés sur une longue rotation » et que, selon BRIGHT *et al.* (1996), « le Noisetier offre la principale source de nourriture pour préparer l'hibernation ».

Les recherches de noisettes rongées de façon typique par ce mammifère gagneraient à être entreprises en Picardie.

Le Muscardin, la connectivité et les corridors écologiques

L'analyse du milieu environnant les sites des nids nous permet une première approche de la tolérance de l'espèce à la fragmentation des habitats. Nous utiliserons la notion de « connectivité » qui traduit le degré de continuité et qui s'oppose donc à la notion de « fragmentation » entre les milieux naturels favorables.

Le Muscardin possède un territoire de l'ordre de 20 à 30 ares (maximum 3000 m² selon PAILLON *et al.*, *op. cit.*), mais il est capable de parcourir plusieurs centaines de mètres (GOFFART, 2004). Nous nous sommes donc posé la question de sa tolérance à la fragmentation des biotopes qui lui semblent favorables. En effet, s'il fréquente des sites au cœur de vastes massifs forestiers de plusieurs dizaines de milliers d'hectares (par exemple celui de Compiègne-Laigue-Ourscamps (60) qui fait environ 30 000 ha), nous l'avons aussi décelé dans des biotopes relativement isolés à distance de grands ensembles boisés ou bocagers, desquels ils apparaissent parfois déconnectés.

Nous prenons quelques exemples qui apparaissent éloquents.

A Cuvilly (60), le site du nid en jardin était séparé d'un bosquet où se trouvent d'autres nids par une jachère fixe de 5 ans, sur une distance de 20-30 mètres environ. De l'autre côté du jardin se trouve le village de Cuvilly, *a priori* défavorable à l'espèce. Le Muscardin a donc du, pour gagner le jardin depuis le bois, traverser à terre une jachère peu favorable à son écologie. Ceci illustre sa capacité à coloniser des nouveaux terrains. En Suède, BERG (1996, in G. M. N., *op. cit.*) a montré qu'il pouvait coloniser des espaces touchés par la déprise agricole comme des vergers abandonnés ou des friches buissonnantes. Entre Quevauvillers et Fresnoy-au-Val (80), il a colonisé une jeune peupleraie, plantée en 1997 suite à l'abandon du pâturage sur une prairie mésophile en lisière d'un bois. Au bout de 4 ou 5 ans, un bosquet de Clématite a poussé sur les jeunes peupliers et l'animal y a installé un nid.

Pour revenir au cas de Cuvilly, le bosquet en question est lui-même séparé d'autres bosquets qui peuvent servir de corridor écologique pour l'espèce vers un bois plus vaste (lieu-dit « Grand Bois ») par des cultures ou des jachères sur environ 150 mètres. Nous supposons ainsi que le Muscardin est capable ici de parcourir par terre au moins 150-200 mètres entre ce grand massif boisé et les petits bosquets.

Cela étant, en toute rigueur, nous ne savons pas si le Muscardin a pu traverser ces cultures, ou s'il s'agit de noyaux de populations relictuels qui n'ont plus de liens avec le « Grand Bois ». En effet, ce secteur était autrefois prairial (lieux-dits « Prés Falempoix », « Prés du Moulin ») avec des réseaux de haies mais les évolutions agricoles récentes ont fait régresser, voire disparaître les prairies bocagères au profit des terres emblavées. Le « Grand Bois » lui-même est aujourd'hui déconnecté des autres bois et systèmes bocagers des alentours (communes de Mortemer, Rollet, Orvillers-Sorel) par la disparition des maillages bocagers traditionnels, remplacés par les grandes cultures.

A 4-5 kilomètres de là, au Sud de Lataule, plusieurs nids trouvés dans des haies hautes larges d'une dizaine de mètres se trouvent séparés de massifs boisés favorables par quelques centaines de mètres. Mais des haies denses permettent probablement le lien entre les sites de nids et ces massifs, malgré des discontinuités dans les corridors écologiques à cause d'espaces cultivés. Cependant, à échelle plus vaste, cette zone apparaît aujourd'hui complètement déconnectée des restes de bocage du Ressontois et des massifs boisés plus importants, à cause d'espaces cultivés sur plusieurs kilomètres entre les noyaux.

Entre Auneuil et Saint-Léger-en-Bray (60), les nids trouvés dans des ronciers et dans un bosquet de taillis de Noisetiers sous futaie de chênaie-charmaie se trouvent à 1 km des massifs boisés de plusieurs centaines d'hectares (« Bois de Belloy », « Bois d'Argile » et « Bois de Saint-Symphorien ») et à environ 500 m d'autres bosquets de même taille. La connectivité de ce « Bosquet aux Clercs » (4-5 ha de superficie) avec ces milieux favorables peut se faire potentiellement par quelques haies vives, des bosquets ou des friches à ronciers mêlés aux prairies, typiques des paysages du bocage brayon. Toutefois, au sud et à l'est de cette zone, les grandes cultures limitent (voire interdisent) cette connexion avec d'autres milieux favorables. Et le réseau de haies vives et de bosquets n'est pas continu : des « trous » de quelques dizaines ou centaines de mètres existent au sein des prairies et cultures. Ce site apparaît donc relativement marginalisé, sauf si le Muscardin ose traverser des centaines de mètres à découvert et à terre.

Précisons aussi que la déviation sud de Beauvais de la RN31 va passer sur ce site et détruire ce reste de connectivité dans les années prochaines. Les travaux ont débuté. Bien entendu, la question des réseaux écologiques pour la mammalofaune

autre que les grands mammifères n'a même pas été évoquée dans l'étude d'impact, comme dans la majorité des cas.

La question de la survie de ces populations déconnectées de grands ensembles de paysages favorables peut se poser. D'après BRIGHT et MORRIS (*in* PAPILLON *et al.*, *op. cit.*), l'aire minimale de viabilité à long terme d'une population est de l'ordre de 10 à 20 ha de milieux favorables. On peut donc supposer que les populations inféodées à des ensembles de bois, bocages, marais, landes ou fruticées inférieurs à quelques dizaines d'ha sont menacées de disparition.

Nous ne savons pas encore quelles sont les distances minimales de connectivité qui permettent des échanges de populations entre des noyaux de milieux favorables, en fonction de l'occupation du sol des espaces interstitiels. Les distances de dispersion mentionnées dans la littérature (PAPILLON *et al.*, *op. cit.*) et concernant des changements de domaine vital ou des dispersions de jeunes sont comprises entre 1200 m et 3300 m. D'après SCHULZE (1987, *in* PAPILLON *op. cit.*), les distances de dispersion sont plus importantes dans les habitats fragmentés que dans les boisements continus. Pour autant, l'espèce traverse-t-elle en Picardie des espaces nus sans ligneux par exemple de prairies, labours ou des champs de céréales sur pieds sur plusieurs centaines de mètres ou plusieurs kilomètres, risquant une prédation facile ?

Des précisions sur la tolérance du Muscardin à la fragmentation des biotopes favorables seraient donc nécessaires. Elles permettraient d'apprécier l'espèce en tant qu'indicateur de la qualité écologique et paysagère des territoires semi-boisés picards, en particulier des régions d'élevage traditionnel où le bocage régresse comme le Pays-de-Bray, le Pays de Thelle, la Thiérache, le Vimeu, le Sud-Amiénois...

Conclusion

Quelques observations directes et surtout la découverte de dizaines d'anciens nids d'élevage et/ou d'été dans l'Oise, la Somme (et l'Aisne dans une moindre mesure) nous ont permis de mieux caractériser les exigences écologiques du Muscardin en Picardie.

Il fréquente manifestement une très large palette de milieux, du plus humide au plus sec, du boisé au semi-ouvert, du sol plus acide au plus calcaire. Comme BAS (*op. cit.*) l'avait bien noté, et malgré des recherches encore ponctuelles (surtout dans l'Aisne), ce micromammifère ne semble pas vraiment rare dans notre région, et n'est pas strictement inféodé aux grands massifs forestiers.

L'obtention d'indices de présence reste très largement une affaire de méthode : on ne découvre que rarement l'espèce par hasard.

La recherche des anciens nids d'été ou d'automne donne d'assez bons résultats. Il faut donc prospecter notamment en automne/début d'hiver dans tous les végétaux grimpants (Clématite et Chèvrefeuille

essentiellement) et grimpants + piquants (ronces) en situation d'écotones (lisières, clairières, bocages, fourrés linéaires...).

La recherche de noisettes rongées, dont les marques d'ouverture très lisses permettent d'identifier le « Rat d'or », permettrait certainement d'obtenir, à l'avenir, des données complémentaires sur sa distribution et son écologie en Picardie.

Souhaitons que, dans le cadre de l'atlas national en cours de réactualisation sur les micro-mammifères, la présente publication incite quelques naturalistes picards à rechercher *Muscardinus avellanarius* aux quatre coins de la région.

Cela nous permettrait notamment de préciser sa répartition, ainsi que sa tolérance à la fragmentation des paysages bocagers et boisés. Cette tolérance à la déstructuration des paysages forestiers, bocagers ou de coteaux embroussaillés reste à étudier, afin de préciser si cette espèce pourrait constituer un bon indicateur de connectivité des milieux naturels au sein de notre région très (trop) intensément cultivée. En effet, dans bon nombre de communes, les agriculteurs continuent de couper et raser des haies, bosquets et talus broussailleux favorables à l'espèce. Tandis que quelques-uns en replantent, mais ils sont bien trop rares...

Remerciements

Merci à J. CHEVALLIER et J.-C. ROBERT de nous avoir transmis leurs informations sur l'espèce, à X. COMMECY et T. RIGAUD pour avoir relu cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- BAS E. (1995) Intérêt mammalogique de la Forêt de Compiègne, *in* FRANÇOIS R. (coord.) « Aperçu sur la richesse écologique exceptionnelle de la Forêt de Compiègne (Oise) » - *L'Entomologiste Picard*. Bull. Association Des Entomologistes de Picardie : 56-57.
- BAS E. (1997) Distribution des Gliridés (*Muscardinus avellanarius*, *Glis glis* et *Eliomys quercinus*) et d'un Muridé (*Micromys minutus*) dans l'Oise. CPIE Pays de l'Oise. Doc. multicop.
- BAS E. coord. (1998) Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. C.P.I.E. de l'Oise Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p. Doc. multicop., non pag.
- COPPA G., 1991 - Etude d'une population de Muscardin (*Muscardinus avellanarius* L. 1758) dans une hêtraie en régénération du Nord-Est de la France. *Ciconia*, 15 : 69-88.
- FOURNIER A., TOMBAL J.-C., 2000 - le Muscardin, *in* FOURNIER A. (coord.), Les Mammifères de la Région Nord - Pas-de-Calais - Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites ; période 1978-1999. *Le Héron* 33, n° spécial : 59-60.
- FRANÇOIS R., 1997 - Mammifères. *in* BARDET O., FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNIEZ P., Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites

Naturels de Picardie. Doc. multcop. 55 p. + annexes.

GOFFART, P., 2004 - Le Muscardin. Site internet de l'Observatoire Faune, Flore Habitat de la région Wallonie.

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 2004 - Les Mammifères sauvages de Normandie. Statut et répartition. Nouv. Ed. revue et augmentée. GMN, 306 p.

MARCOTTE F.(1860) Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Imp. Emul. Abbeville*, 9 : 217-470.

PAPILLON Y., BUTET A., PAILLAT G., MILAN-PENA N., 2000 - Insectivores et rongeurs de France : le Muscardin - *Muscardinus avellanarius* (Linné, 1758). *Arvicola*, 2000 : 39-51.

ROBERT J.-C. (1978). Le Muscardin *Muscardinus avellanarius* dans le Sud-Ouest Amiénois. *Documents zoologiques*, 1 (2) : 71-80.

SUEUR F. (1994) Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) dans le Marquenterre. *Bull. Soc. Linn. Nord-Pic.*, T.12, 1994 : 77-78.

Autres articles consultés :

COUTANCEAU J.-P. et coll., 1990 - Faune et flore de la vallée des Evoissons. - *L'Entomologiste Picard*. ADEP. Doc. non pag.

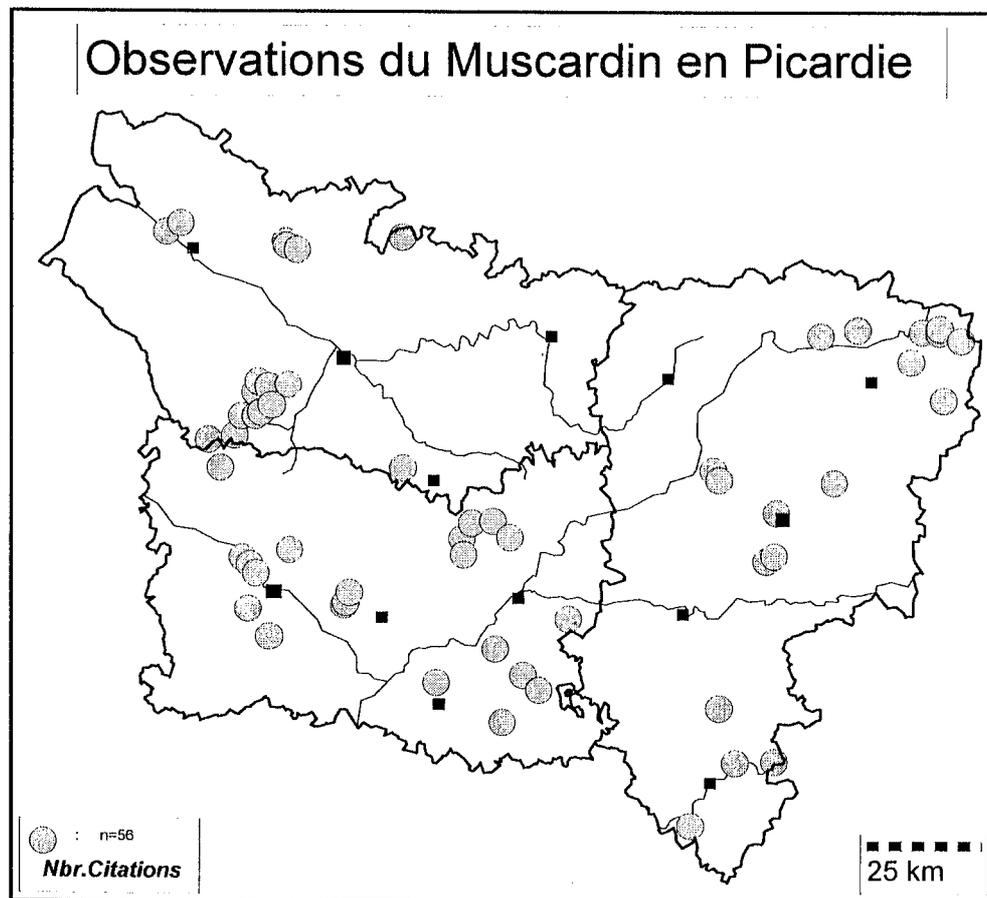
DEOM P., 1987 - Le Rat d'or. *La Hulotte*, n°59, 1987 : 40 p.

ECOTHEME., 1995 - Coteau du Thérain de Fouquénies à Herchies, ZNIEFF 60-0136 : étude de la flore et de la faune. Conseil général de l'Oise. Classeur. non pag.

ROBERT J.-C., 1985 - Les autres vertébrés de la vallée des Evoissons : Mammifères, Reptiles, Amphibiens et Poissons - *Picardie Ecologie*, série II 2 : 63-85.

ROBERT J.-C., TRIPLET P., 1983 - Les Mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des Mammifères sauvages de France) - *Picardie Ecologie*, hors-série n°2 : 120 p.

ROS J., 1998 - Statut et répartition du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) en Bretagne : première synthèse. *Elona* n° 1, 1998 : 50-55.



Rémi FRANÇOIS
4 place du Maréchal Leclerc 80710 QUEVAUVILLERS.
remi.francois1@free.fr

Franck SPINELLI-DHUICQ
30 rue du Moulin 60490 CUVILLY.
franck.spinelli@free.fr

Cédric LOUVET
4 Chemin de la Citadelle 60350 JAULZY.

Enquête 2004 sur les Bécassines des marais *Gallinago gallinago* nicheuses en Picardie.

Par Patrick DECORY

Dans le cadre du suivi des espèces nicheuses rares en France, il a été envisagé de réaliser, à compter de 2004, un suivi bisannuel de la population nationale nicheuse de Bécassine des marais.

Statut en France.

La Bécassine des marais niche en petit nombre en France (200 couples nicheurs environ recensés en 1996) ; elle se maintient surtout dans quelques zones humides de moyenne altitude et devient plus rare dans ses anciens bastions de la moitié nord du pays. (GRISSEUR et ROCAMORA, 1999).

Statut en Picardie.

Pour ce qui concerne notre région picarde, les dernières enquêtes remontent aux années 1983 et 1984 (RIGAUX, 1985) puis 1995 et 1996 (RIGAUX, 1997). Les résultats obtenus étaient les suivants :

- 1983/1984, recensement de six couples :

un couple nicheur probable en baie d'Authie dans la Somme et cinq couples dans l'Oise (deux à Lamorlaye (marais du Lys), un à Auger-St-Vincent et deux à Fontaine-Chalais)

-1995, recensement de 5 couples :

deux possibles dans la Somme (basse vallée de la Somme et réserve naturelle de Boves) et quatre couples dans l'Aisne (trois en moyenne vallée de l'Oise et un en vallée de la Souche)

-1996, recensement d'un à deux couples.

un à deux couples possibles dans les marais arrière-littoraux de la Somme

Résultats de l'enquête 2004.

Cette année, l'enquête a été menée à partir d'un appel à compte-rendu d'observation réalisé en septembre, d'une part, auprès des abonnés de la liste de discussion naturaliste Obspicardie et d'autre part, lors de la réunion d'automne du réseau des naturalistes de l'association Picardie Nature. Il en a résulté :

-2004, recensement d'un couple nicheur probable sur les bassins de décantation d'une sucrerie dans l'Oise.

Discussion

Au vu de la discrétion de l'espèce et en considérant la méthode adoptée pour le recueil des données (aucune sortie spécifique de recherche n'a été réalisée), il convient d'être prudent et de considérer le nombre obtenu (un couple nicheur) comme un minimum pour cette année.

Lorsque l'on analyse les différentes enquêtes réalisées en Picardie, on peut noter que d'une année sur l'autre, l'espèce ne conserve pas les mêmes sites de nidification. Ces différents sites sont répartis sur l'ensemble du territoire picard (nous en trouvons

dans les trois départements de la région). Il serait intéressant de rechercher si des causes particulières rendant un site moins attractif une année (niveau d'eau trop bas, dérangement du à des activités humaines...) sont la raison de sa non utilisation et participent ainsi à la limitation du nombre de couples pour notre région ou si les sites bien qu'attractifs ne sont pas utilisés par manque d'oiseaux nicheurs potentiels.

Le résultat obtenu cette année, avec la réserve déjà évoquée sur la méthode employée, semble confirmer l'évolution entamée en 1996 : à savoir : après un maintien des effectifs nicheurs lors de la décennie 85/95 à un niveau déjà très faible, on observe un effondrement de la population. Il se peut qu'elle atteigne un seuil critique, dernier palier avant une disparition pure et simple de la Bécassine des marais comme espèce nicheuse en Picardie?

Conclusion

En tout état de cause, même si les conditions de cette enquête ne permettent pas de dresser un statut précis de la Bécassine des marais pour la région, on peut dire que c'est un limicole nicheur rare en Picardie et dont les effectifs ont diminué très fortement ces dernières années : elle peut donc être considérée comme une espèce « en danger » dans notre région.

Toutefois, il conviendrait, pour connaître plus précisément son statut et pouvoir éventuellement définir des mesures de sauvegarde de l'espèce et de protection de ses milieux de nidification (en particulier les prairies inondables), d'organiser sur une saison voire sur plusieurs des recherches spécifiques dans les différents milieux de prédilection de l'espèce connus dans la région.

Remerciements

Il m'est agréable de remercier tous les ornithologues qui ont répondu à mon appel lancé bien tardivement.

BIBLIOGRAPHIE

GRISSEUR P. et ROCAMORA G. (1999). Bécassine des marais. Oiseaux menacés et à surveiller en France - SEOF LPO, p. 76-77.

RIGAUX T. (1985). Résultats 1983 et 1984 de l'enquête « limicoles nicheurs » en Picardie - L'Avocette 1985 9 (I), p. 1-8.

RIGAUX T. (1997). Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996 - L'Avocette 1997 21 (1-2), p. 2-9

Le STOC-EPS en Picardie

- Année 2004 - Quatrième année.

Par Xavier COMMECY

Présentation de la saison 2004

Depuis quatre ans maintenant l'enquête STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Simples) se réalise dans la région. Les principes et méthodes ont été présentés dans un précédent bilan régional (COMMECY 2002). Pour ce quatrième bilan, nous avons gardé la présentation choisie précédemment (COMMECY 2003).

L'augmentation du nombre de carrés suivis annuellement se poursuit et ce sont ainsi les résultats de 27 carrés (270 points) qui servent de base à ce rapport annuel. Tous les carrés suivis en 2003 l'ont encore été cette année, ce qui est essentiel pour pouvoir suivre l'évolution des populations d'oiseaux. Ont rejoint cette année les "stocceurs" picards : J.M. GERNET avec un carré près de Chantilly (60), A. ROUGE avec deux carrés près de Compiègne (60), Y. LE SCOUARNEC près de Saint-Quentin (02).

Ceci nous donne la répartition départementale suivante en 2004 : Aisne : 70 points échantillonnés ; Oise : 130 points ; Somme : 70 points.

Les passages ont été effectués du 12 avril au 22 juin. Le tableau suivant indique la répartition de ces dates de passages par pentade.

Premier passage	A	A	A	A	M	M	M	M
Nombre de cas	3	4	5	6	1	2	3	4
	4	2	5	4	8	2	1	1

Second passage	M	M	M	M	J	J	J	J	J
Nombre de cas	3	4	5	6	1	2	3	4	5
	1	2	7	2	3	5	4	2	1

Les milieux échantillonnés :

Le tirage aléatoire des carrés prospectés a eu comme conséquence d'ajouter cette année : 20 nouveaux points en forêts (14 de feuillus, 5 mixte et 1 de conifères dans l'Oise) ; 3 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération) pour l'Oise ; 3 points en pelouses ou marais, 2 dans l'Aisne et 1 dans l'Oise ; 10 points en milieux cultivés (9 en grandes cultures : 8 dans l'Aisne et 1 dans l'Oise) ; 1 en zone de cultures mixtes - cultures + pâtures - dans l'Oise ; 2 points en milieux bâtis dans l'Oise et 2 en milieu aquatique (1 bords d'étangs et 1 bord de rivière) dans l'Oise.

En 2004, les 270 points échantillonnés dans notre région étaient ainsi:

- 66 points en forêts (55 forêts de feuillus : 10 dans l'Aisne, 38 dans l'Oise et 7 dans la Somme ; 9 en forêts mixtes dans l'Oise et 2 en conifères dans l'Oise),

- 14 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération), 1 dans l'Aisne, 13 dans l'Oise ;

- 7 points en pelouses ou marais, 3 dans l'Aisne (une roselière et deux pelouses humides naturelles), 3 dans l'Oise (pelouses inondables) et 1 dans la Somme (pelouse calcaire sèche);

- 146 points en milieux agricoles, 25 en prairies (19 dans l'Aisne et 6 dans la Somme), 116 en milieux cultivés (41 dans l'Aisne, 31 dans l'Oise et 44 dans la Somme), 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme);

- 28 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 7 dans l'Aisne, 12 dans l'Oise et 9 dans la Somme ;

- 9 points en milieux aquatiques (bord de rivière ou d'étangs récents - gravières - ou non), 5 dans l'Aisne 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme.

La répartition des milieux échantillonnés s'établit ainsi :

* 24% en forêts (18% en 2001, 14.5 % en 2002, 20% en 2003 16% de la surface du territoire français d'après les données du Corine LandCover),

* 5,2 % en zone de buissons (2% en 2001, 6.5% en 2002, 5.5 en 2003 11% en France),

* 2.5% en pelouses ou marais,

* 54% en milieux cultivés (56% en 2002, 64,5% en 2003, 59% en 2003, 55% en France) dont 43% en zones de grandes cultures,

* 10.5% en milieu bâti (16% en 2001, 11% en 2002, 11% en 2003 15% en France),

* 3 % en milieu aquatique (8% en 2001, 3,5% en 2002, 3% en 2003 et 2% en France).

Le hasard des tirages au sort des nouveaux carrés prospectés a cette année encore, légèrement augmenté la part relative des milieux forestiers, sans pour cela minimiser la part régionale très importante des milieux agricoles et en particulier des grandes cultures, sans beaucoup modifier non plus la répartition globale des milieux échantillonnés. Il est probable que devant la taille maintenant acquise de l'échantillon, nous pourrions établir l'année prochaine pour les grands milieux, si tous les secteurs sont suivis et de nouveaux devraient l'être, des listes des oiseaux les fréquentant en Picardie.

Résultats 2004 :

Bilan par points.

Nous rappelons que seule la valeur la plus élevée pour le nombre d'oiseaux de chaque espèce obtenue sur l'un ou l'autre des deux passages est gardée. Cette année ce sont 3621 contacts-espèces qui forment la base de donnée et la moyenne du nombre d'espèces repérées par point d'observation est ainsi de 13,4 (13.1 en 2003, 13 en 2002 et 14 en 2001).

107 espèces d'oiseaux ont été contactées (110 en 2002, 102 en 2003) pour XXXX individus.

Le plus grand nombre d'espèces différentes contactées sur un carré en deux passages est cette année de 30 dans un point du centre de l'Aisne : un milieu cultivé en bordure d'une zone humide, et d'une zone buissonnante ; et oui, contrairement aux années précédentes, ce n'est pas le sud de l'Aisne qui remporte cette très honorifique palme du point où ont été repérés le plus d'espèces d'oiseaux! Remarquons que le descriptif de ce carré ressemblait fortement au plus accueillant de cette année. Puis on dénombre 28 espèces en milieu bâti en bordure d'une petite zone aquatique, toujours dans le centre de l'Aisne. Puis on trouve des points où ont été relevés: 26 espèces, 2 fois ; 25 espèces, 3 fois ; 24, 6 fois 23, 22, 3 fois ; 21, 7 fois et 20 espèces, 3 fois.

Les milieux représentés dans les 13 points les plus productifs (+ de 23 espèces différentes) en diversité avifaunistique sont sans surprise des endroits décrits par les observateurs comme étant diversifiés (c'est ce que l'on appelle l'effet de lisière) : les secteurs cultivés (7 fois) peuvent accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux pour peu qu'ils soient dans une mosaïque de milieux (cultures, prairies et bord de forêt, de verger ou d'étang), comme les milieux bâtis (2 fois), les forêts (2 fois) et les zones humides (2 fois).

Comme chaque année, les milieux les moins productifs en diversité sont les secteurs de grande culture. Un observateur dans un tel milieu en limite Somme et Oise n'a ainsi en 2 fois 5 minutes repéré que 2 espèces : Alouette des champs et Perdrix grise.

Les espèces les plus fréquentes.

Pour ces espèces nous donnons l'ordre pour cette année (et les "classements" pour 2003, 2002, 2001).

1 - Merle noir (1, 1, 1) ; 2 - Pigeon ramier (4, 4, 8) ; 3 - Corneille noire (2, 2, 6) ; 4 - Pinson des arbres (3, 2, 3) ; 5 - Fauvette à tête noire (5, 5, 3) ; 6 - Pouillot véloce (7, 7, 9) ; 7 - Troglodyte mignon (8, 5, 9) ; 8 - Alouette des champs (6, 6, 4) ; 9 - Mésange charbonnière (9, 11, 10) ; 10 - Etourneau sansonnet (11, 9, >11).

La présence du Merle noir a été détectée dans 77% des points en 2004 (74% en 2003, 76.5% en 2002), celle du Pinson des arbres dans 65% (69,5%, 69%) et celle de la Corneille noire dans 74% (72%, 70.5%). Là encore la stabilité est de mise. Il semble que 2004 ait été une bonne année pour le Pigeon ramier avec sa deuxième place, la meilleure jamais obtenue et une présence dans 75,5% des points. Quant à l'actuel indétrônable Merle noir...

Liste systématique : (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux)

Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 162 contacts) : Merle noir (209/394), Pigeon ramier (204/611), Corneille noire (200/523), Pinson des arbres (177/373), Fauvette à tête noire (172/302), Pouillot véloce (168/270). (6 espèces).

Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 135 contacts) : aucune

Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 108 contacts) : Troglodyte mignon (134/193), Alouette des champs (133/415), Mésange

charbonnière (112/172), Etourneau sansonnet (110/625). (4 espèces).

Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 81 contacts) : Hirondelle rustique (100/386), Bruant jaune (85/143). (2 espèces).

Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 54 contacts) : Grive musicienne (80/92), Bergeronnette printanière (72/157) Rouge gorge (69/92), Tourterelle turque (65/134), Fauvette grisette (62/81), Pic vert (61/63), Mésange bleue(60/89) et Moineau domestique (60/328), Coucou gris (57/61), Linotte mélodieuse (56/164), Perdrix grise (55/126). (11 espèces).

Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus de 27 contacts) : Tourterelle des bois (50/67), Bruant proyer (49/73), Rossignol philomèle (48/62), Chardonneret élégant (46/90) et Verdier d'Europe (46/70), Corbeau freux (43/248), Accenteur mouchet (42/48), Pic épeiche (37/43), Sittelle torchepot (36/42), Fauvette des jardins (35/43), Martinet noir (34/129), Pouillot fitis (33/60), Geai des chênes (32/41), Hypolaïs polyglotte (31/39), Bergeronnette grise (30/40) et Hirondelle de fenêtre (30/117), Faisan de Colchide (29/32). (17 espèces).

Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 27 contacts) : Canard colvert (26/62), Pie bavarde (25/41), Héron cendré (21/23) et Mésange nonnette (21/26), Buse variable (20/22), Grimpereau des jardins (20/24), Rouge queue noir (19/20), Faucon crécerelle (18/19), Pigeon biset (18/82), Pipit farlouse (18/29), Serin cini (18/22), Loriole d'Europe (17/21), Mésange à longue queue (12/23), Gallinule Poule d'eau(12/19), Tariet pâtre (12/19), Pipit des arbres (11/15), Roitelet huppé (10/13), Grive draine (9/10), Bouvreuil pivoine (9/11), Mouette rieuse (8/14), Pic mar (7/7), Pigeon colombin (7/11), Choucas des tours (7/21), Roitelet triple bandeau (7/7), Locustelle tachetée (7/8), Gobe mouche gris (7/9), Rouge queue à front blanc (7/7), Foulque macroule (6/15), Fauvette babillarde (6/6), Busard Saint Martin (5/6), Vanneau huppé (5/15), Pouillot siffleur (5/5), Bondrée apivore (4/6), Sterne Pierre Garin (4/9), Caille des blés (4/4), Gros bec casse noyaux (4/4), Grèbe huppé (3/3), Martin pêcheur (3), Bergeronnette des ruisseaux (3/4), Gobe mouche noir (3/3), Tariet des près (3/4), Traquet motteux (3/6), Cygne tuberculé (2/2), Epervier d'Europe (2/2), Chouette hulotte (2/3), Pic noir (2/2), Pic épeichette (2/2), Torcol fourmilier (2/2), Mésange huppée (2/2), Rousserolle effarvatte (2/2), Blongios nain (1/1), Grand cormoran (1/1), Cigogne noire (1/1), Tadorne de Belon (1/1), Busard cendré (1/1), Busard des roseaux (1/1), Milan noir (1/1), Chevalier guignette (1/1), Petit Gravelot (1/1), Chevêche d'Athéna (1/1), Hirondelle de rivages (1/3), Grimpereau des bois (1/1), Merle à plastron (1/1), Bouscarle de Cetti (1/1), Pie grièche écorcheur (1/1), Bruant des roseaux (1/2), Moineau friquet (1/4). (67 espèces).

Année après année, nous pouvons signaler la grande stabilité dans l'ordre des espèces les plus fréquentes repérées au cours de cette enquête :

Les espèces les plus abondantes.

Cette année, c'est l'Étourneau sansonnet (625 oiseaux - dont un groupe 165) qui a été l'espèce dont le plus d'individus ont été contactés, devant le Pigeon ramier (611), la Corneille noire (523), l'Alouette des champs (415), le Merle noir (394), l'Hirondelle rustique (386), le Pinson des arbres (373), le Moineau domestique (328), la Fauvette à tête noire (302) et le Pouillot véloce (270),

Viennent ensuite, des espèces dont plus de 100 individus ont été repérés : Corbeau freux (248), Troglodyte mignon (193), Mésange charbonnière (172), Linotte mélodieuse (164), Bergeronnette printanière (157), Bruant jaune (143), Tourterelle turque (134), Martinet noir (129), Perdrix grise (126), Hirondelle de fenêtre (117).

Comme pour l'indice de fréquence, l'indice d'abondance varie peu d'une année à l'autre. Pour illustrer cette stabilité, nous présentons pour les espèces les plus abondantes, présentés selon leur rang en 2004, leurs rangs en 2003, 2002 et 2001.

L'espèce la plus abondante est cette année :

1 - l'Étourneau sansonnet (4,1,1), puis on trouve 2 - le Pigeon ramier (2,4,9) ; 3 - la Corneille noire (1,3,3) ; 4 - l'Alouette des champs (3,2,1) ; 5 - Merle noir (5,5,5) ; 6 - l'Hirondelle rustique (8,8,10) ; 7 - le Pinson des arbres (7,6,6) ; 8 - le Moineau domestique (6,7,4) ; 9 - la Fauvette à tête noire (10,9,8) ; 10 - le Pouillot véloce (qui n'était pas dans les 10 espèces les plus abondantes en 2003). Le Corbeau freux qui était la neuvième espèce la plus abondante en 2003 est onzième cette année.

On peut remarquer que l'Alouette des champs perd une place chaque année dans ce classement par ordre d'abondance. Sachant que cette espèce est en fort déclin dans toute l'Europe, ce recul est peut-être significatif et il faudra le suivre dans les années à venir, d'autant qu'elle a aussi perdu des places dans le classement selon l'indice de fréquence. Pour les mêmes raisons, le recul constaté du Moineau domestique sera à suivre.

Commentaires

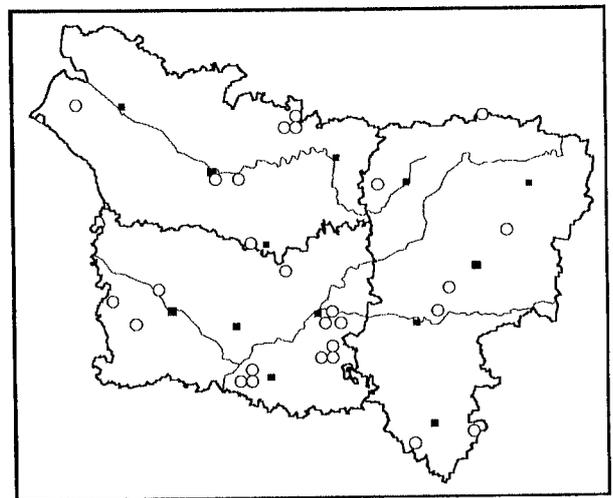
Il y a cette année réapparition de 4 espèces qui avaient déjà été contactées les années précédentes mais pas en 2003 (Grèbe huppé, Grand cormoran, Vanneau huppé et Grimpereau des bois) ; les 7 espèces réapparues en 2003 après leur "disparition" en 2002 sont contactées de nouveau cette année 2004. Par rapport à 2003, disparaissent des listes : Grèbe castagneux, Courlis cendré, Chevalier culblanc, Goéland brun, Goéland argenté, Mésange noire et Grive litorne mais apparaissent pour la première fois : Blongios nain, Cigogne noire, Milan noir Chevêche d'Athéna et Merle à plastron.

A propos de ces espèces présentes une année ou l'autre, sans continuité, on peut remarquer que si certaines sont des migrants assez rares (Cigogne noire, Merle à plastron...), d'autres font bien partie de l'avifaune nicheuse de Picardie mais sont localisées

à des milieux précis pas nécessairement bien échantillonnés par le protocole STOC-EPS car occupant des surfaces trop réduites à l'échelle de la région (grèbe castagneux...) ou sont des nicheurs rares (Blongios nain, Bruant zizi, Grive litorne...).

Au total, en 4 ans, 125 espèces ont été repérées par cette enquête : les 107 de cette année, les 7 "disparues" en 2003 déjà citées plus et la Gorge bleue et le Bruant zizi repérés uniquement en 2001, et enfin l'Aigrette garzette, les Canard chipeau et souchet, la Sarcelle d'été, le Fuligule morillon, le Chevalier gambette, le Hibou moyen duc, l'Hypolaïs icterine et le Phragmite des joncs l'ayant été uniquement en 2002. Pour aucune de ces espèces, leur absence lors des enquêtes STOC-EPS ne peut être imputé à une disparition de nos départements.

Carte de localisation des points STOC/EPS 2004 en Picardie.



Remerciements :

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que je remercie tous les observateurs ayant donné un peu de leur temps en ce printemps 2004 pour participer à cette enquête nationale :

D. BAVEREL, A. BOUSSEMARY, Y. LE SCOUARNEC, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX, C. SCUOTTO et G. SERVAIS dans l'Aisne ; J.P. BONNEL (2 carrés), J.M. BLOND, F. BOUCHINET, T. DECOUTTERRE, J.M. GERNET, S. PETIT, P. MALIGNAT, J.B. MARQUE, A. ROUGE (2 carrés), E. SYPRE et W. MATHOT dans l'Oise ; F. BAROTEAUX (3 carrés), X. COMMECY, P. DECORY, L. GAVORY et P. ROYER dans la Somme.

BIBLIOGRAPHIE :

- COMMECY X. (2002) : Le STOC-EPS en Picardie - année 2002 - Seconde année. L'Avocette 26 (2-3) p. 39-41.
COMMECY X. (2003) : Le STOC-EPS en Picardie - Année 2002 - Troisième année. L'Avocette 28 (1-2) p. 12-15.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaux
80380 GENTELLES
xavier.commecy@wanadoo.fr

Recensement national des laridés hivernants en France (hiver 2004-2005).

Résultats en Picardie.

Par Xavier COMMECY

C'est pendant l'hiver 1996-1997 qu'a été organisé un premier recensement national des laridés hivernants avec la collaboration de l'ensemble des associations ornithologiques de France (CREAU et DUBOIS 1997). Les résultats pour les trois départements picards de cette précédente enquête ont été présentés dans cette revue (COMMECY et SPINELLI 1996). Pour cet hiver, un appel relayé par la revue de la L.P.O. (Ornithos) a été lancé afin de renouveler l'expérience. Le réseau de Picardie Nature a répondu à la demande et par le biais d'informations données lors d'une réunion de ce réseau, par des messages dans *La petite Avocette* notre bulletin de liaison et sur notre liste de discussion *ObsPicardie*, nous avons organisé ces comptages concertés.

Chaque observateur picard motivé s'est ainsi engagé à suivre un ou plusieurs des dortoirs qu'il connaissait et à effectuer un comptage à la mi-décembre. Des repérages sur les anciens sites occupés afin de vérifier leur fonctionnement cet hiver ainsi que la recherche de nouveaux sites occupés et l'observation des voies d'arrivées en fin d'après midi ont été effectués par beaucoup en novembre et début décembre.

On peut estimer que la couverture régionale a été bonne pour ce recensement car tous les dortoirs connus ont été visités à la date choisie.

Modalités de recensement :

La méthodologie employée est simple, il faut compter en fin de journée les laridés au dortoir, de préférence par comptage direct ou par comptage des oiseaux au fur et à mesure de leur arrivée. Toutes les espèces de goélands et mouettes, mais aussi les labbes, sternes et guifettes étaient concernées. Nous avons demandé, au niveau picard de centrer les recherches sur le week-end des 11 et 12 décembre 2004, ou à défaut, à des dates les plus proches de celles ci comprises entre le 11 décembre 2004 et le 15 janvier 2005 comme cela était préconisé au niveau national. C'est effectivement ce qui a été fait.

Les résultats :

Nous présentons ci après les résultats obtenus. Pour chaque site on trouvera la localisation précise du site : commune puis lieu-dit, le type de milieu accueillant les oiseaux, la date du comptage, les noms des observateurs, la qualité estimée du comptage et les effectifs comptés de chaque espèce. Nous ferons ensuite un bilan département et régional et les comparerons avec les résultats obtenus lors du précédent recensement et éventuellement avec les bilans nationaux actuellement publiés.

AISNE (02)

Courtemont-Vareennes, dans une gravière en exploitation, compté le 13/12/04 par A. BOUSSEMART. La qualité du comptage est médiocre, l'ensemble du site (privé) ne pouvant être vu entièrement à partir d'un point.

Mouettes rieuses : 3000.

Neuville-sur-Ailette, le plan d'eau de l'Ailette, un grand lac artificiel, a été compté le 14/12/04 par D. BAVEREL. La qualité du comptage est bonne.

Goéland cendré : 1 ; Mouette rieuse : 2850.

Pommiers, la Croisette, dans une gravière ancienne et réhabilitée, a été compté le 18/12/04 par R. KASPRZYK. La qualité du comptage est bonne.

Goéland cendré : 1 ; Mouette rieuse : 1840.

Tergnier à La frette, une gravière, compté le 18/12/04 par A. BOUSSEMART et L. GAVORY (B. SEIGNIEZ y avait effectué un comptage quelques jours auparavant avec des effectifs estimés légèrement moindres). La qualité du comptage est bonne.

Goéland brun : 25 ; Mouette rieuse : 1875.

Saint-Quentin, le bassin de Gavany a été compté le 23/12/04 par Y. LE SCOUARNEC (D. BAVEREL avait réalisé un rapide passage quelques jours auparavant et a validé l'estimation donnée). La qualité du comptage est moyenne (accessibilité du site difficile) ;

Mouette rieuse : 800.

Bilan département :

5 dortoirs accueillant : 10365 Mouettes rieuses, 2 Goélands cendrés, 25 Goélands bruns.

OISE (60)

Bailleul-sur-Thérain, sur un étang (ancienne gravière de plus de 30 ans), compté le 21/12/04 par F. BOUCHINET. La qualité du comptage est bonne.

Goéland brun : 2 ; Goéland argenté : 59 ; Mouette rieuse : 1800.

Beauvais, Base nautique du Canada, une ancienne gravière réhabilitée, compté le 20/12/04 par F. BOUCHINET. La qualité du comptage est bonne.

Goéland brun : 10 ; Goéland argenté : 111 ; Goéland leucopnée : 4 ; Mouette rieuse : 2500.

Pontpoint, Moru, sur une gravière, compté le 19/12/04 par T. DAUMAL. La qualité du comptage est bonne.

Mouette rieuse, 1250.

Bilan département :

3 dortoirs accueillant : 5550 Mouettes rieuses, 170 Goélands argentés, 4 Goélands leucopnées, 12 Goélands bruns.

Somme (80)

Péronne, Sainte-Radegonde, un étang périurbain, compté le 15/12/04 par X. COMMECY. La qualité du comptage est bonne.

Goéland brun : 11 ; Mouette rieuse : 1960.

Saint-Valéry-sur-Somme, c'est l'estuaire de la Somme, compté le 11/12/04 par X. COMMECY, E. FOURNIER, H. ISEMBRAND et T. RIGAUX. Ce site qui regroupe de nombreux oiseaux revenant en fin de journée en suivant la rivière Somme après leur journée à l'intérieur des terres à la recherche de nourriture sur les plateaux cultivés et les décharges (pour certains jusqu'à Amiens – Saint-Fuscien à plus de 70 kilomètres). Les oiseaux stationnant en journée sur le littoral picard ont été ajoutés, il a été vérifié en soirée qu'ils ne rejoignent pas leur dortoir pas les voies surveillées et comptés. Les oiseaux rejoignant le littoral par la vallée de la Bresles gagnent en totalité ou en grande partie le dortoir de la baie de Somme en coupant au dessus des terres au niveau de Gamaches et sont comptés au niveau de Saint-Valéry-sur-Somme ; ceci a été vérifié début décembre et début janvier (X. COMMECY et T. RIGAUX). La qualité du comptage est moyenne en raison du grand nombre d'oiseaux passant simultanément au niveau de Saint-Valéry-sur-Somme d'une absence de compteur le long du littoral au sud du dortoir (les oiseaux y ont été comptés dans la journée et cette voie d'arrivée draine généralement peu d'oiseaux) ainsi que par une imprécision dans le nombre de Goélands stationnant de jour dans la réserve naturelle de Baie de Somme. Malgré toutes ces restrictions, le bilan chiffré est impressionnant.

Goéland marin : 178 ; Goéland brun : 180 ; Goéland argenté : 9820 (dont 4560 arrivant à Saint-Valéry-sur-Somme) ; Goéland cendré : 6230 (dont 5770 arrivant à Saint-Valéry-sur-Somme) ; Mouette rieuse : 5640

(dont 4260 arrivant à Saint-Valéry-sur-Somme) ; Sterne caugek : 1 ; Labbe parasite : 1.

Les deux dernières espèces ont été observées de jour et non au dortoir. Leur présence en hiver devant nos côtes est inhabituelle.

Bilan département :

2 dortoirs accueillant : 178 Goélands marins ; 191 Goélands bruns ; 9820 Goélands argentés ; 6230 Goélands cendrés ; 7600 Mouettes rieuses, 1 Sterne caugek ; 1 Labbe parasite.

Bilan régional :

* 10 dortoirs comptés contre 12 en 1996. Les sites de Bucy-le-long et Vermand dans l'Aisne, sites mineurs en 1996, ne sont semble-t-il plus utilisés ; le site de Pommiers, relativement proche de Bucy-le-Long, est nouveau. Le site de Saint-Maximin ne semble plus actif en décembre 2004, contrairement à l'époque du précédent recensement alors qu'il est utilisé de jour par les laridés d'après T. Daumal ; un nouveau site avec la base nautique de Beauvais. Dans la Somme, le site d'Estrées-Mons n'est plus utilisé : ce dortoir sur les toits d'une usine agro-alimentaire fait l'objet de tirs d'effarouchement par les gardes de l'O.N.C.F.S. après autorisation préfectorale. Le tableau suivant résume les données chiffrées par espèce obtenues cette année et fournit une comparaison avec les comptages de 1996. On peut remarquer une remarquable stabilité pour toutes les espèces.

	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland leucopnée	Goéland cendré	Mouette rieuse	Sterne caugek	Labbe parasite	Total Laridés
1996	250	115	10000	5	6000	21000	0	0	37371
2004	178	228	9990	4	6232	23515	1	1	40149

Tableau 1 : Bilans régionaux 1996 et 2004.

Commentaires

Durant l'hiver 1996/1997 avaient été comptés 1 751 996 laridés en France avec une estimation à 2 millions d'oiseaux (CREAU et DUBOIS 1997). La Picardie n'est donc pas une région majeure pour ces espèces puisqu'en accueillant à l'époque un peu moins de 2%. Pour les espèces les plus abondantes chez nous, le constat est le même : environ 1.2 millions Mouettes rieuses comptées en France soit 1.7% en Picardie,

230000 Goélands argentés comptés en France soit 4.3% en Picardie ; 73500 Goélands cendrés comptés en France soit 8% en Picardie, les pourcentages étant encore plus marginaux pour les autres espèces.

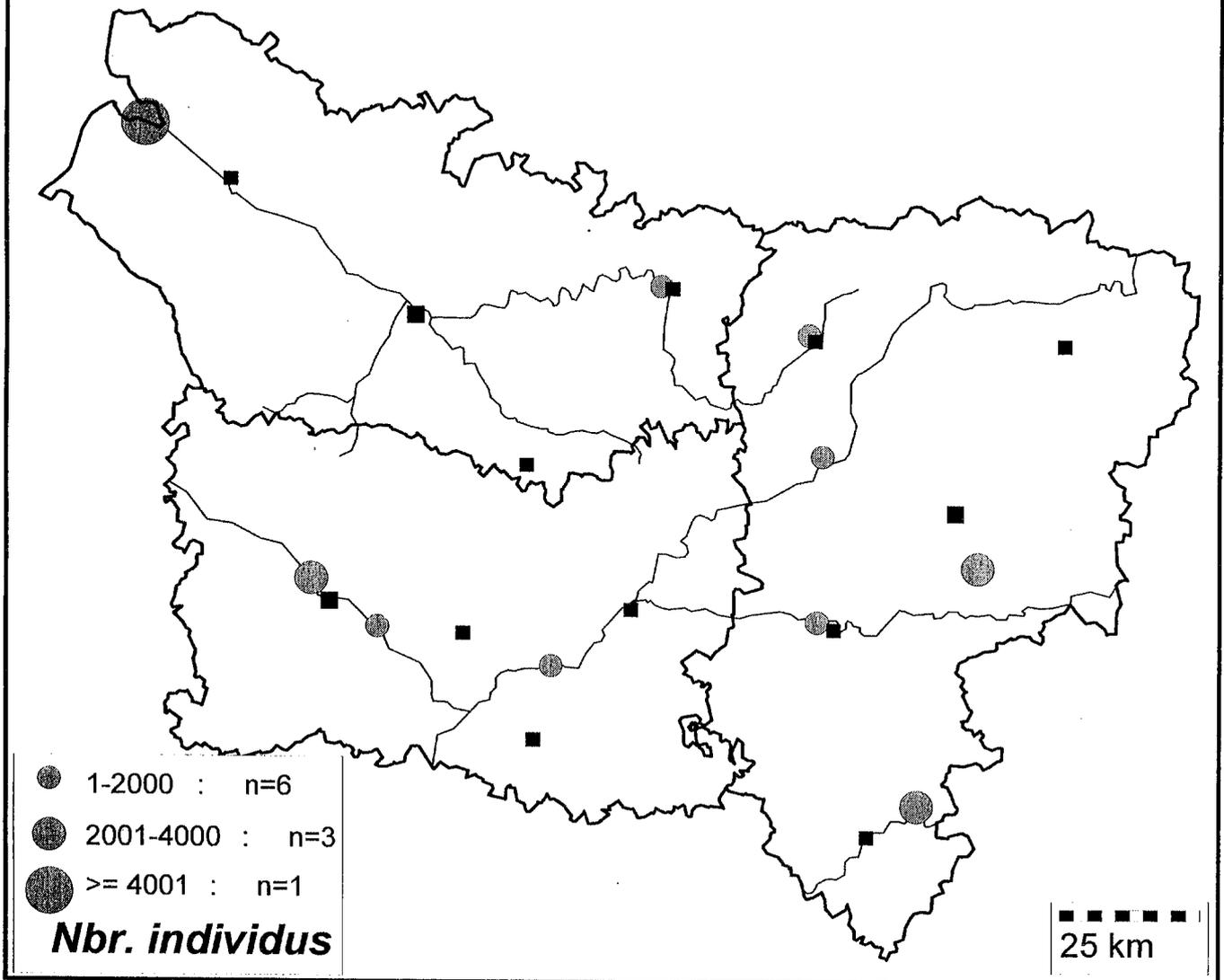
Remerciements

Tous les observateurs ayant participé à l'enquête sont nommément cités dans le texte et j'espère n'avoir oublié personne. Je me permets de tous les remercier chaleureusement ; ils montrent la force d'une association reposant sur un réseau d'observateurs étoffé qui seule permet par des actions collectives de mener à bien de tels recensements.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. et SPINELLI F. (1996) : Recensement des laridés hivernants en Picardie – Hiver 1996 1997. *L'Avocette* 1996 – 20 (1-2) p. 29.
- CREAU Y. et DUBOIS P. J. (1997) : Recensement des laridés hivernant en France. Hiver 1996/97. *Ornithos* 4(4) : 174 – 183.

Répartition des dortoirs de laridés en Picardie (enquête : hivers 2004-2005)



Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaux
80380 GENTELLES
xavier.commecy@wanadoo.fr